

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 septembre 2019

DCM N° 19-09-26-2

Objet : Bilan d'activité des services municipaux pour l'année 2018.

Rapporteur: M. le Maire

L'article L.2541-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable dans les communes d'Alsace et de Moselle, prévoit la présentation au Conseil Municipal d'un rapport annuel retraçant l'activité des services municipaux sur l'année écoulée.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU l'article L.2541-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport présenté par Monsieur le Maire sur l'activité des services municipaux pour l'année 2018,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

PREND ACTE du rapport présenté.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

La Première Adjointe au Maire,

Isabelle KAUCIC

Service à l'origine de la DCM : Communication interne et reprographie

Commissions :

Référence nomenclature «ACTES» : 9.1 Autres domaines de compétences des communes

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la
date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 38 Absents : 17 Dont excusés : 14

Décision : SANS VOTE

BILAN D'ACTIVITÉ

Ville de Metz
2018



ÉDITOS

De nouvelles compétences transférées, un renforcement du territoire, la mise en œuvre d'une seconde phase de mutualisation des services : notre collectivité a évolué afin de mener une action tout aussi qualitative mais encore plus efficiente au service des Messines et des Messins.

En effet, 2018 a été l'occasion d'asseoir davantage notre statut de pôle urbain majeur et de hisser Metz au rang des grands centres européens. Tout au long de l'année, notre ville a vu se finaliser de nombreux projets emblématiques du mandat comme le centre des congrès Robert Schuman ou l'AGORA, et en continuer d'autres – la métamorphose du quartier Sainte-Thérèse, la déconstruction menée dans le cadre du projet Reborny, l'accueil de près d'un million de visiteurs pour découvrir les événements de notre saison culturelle estivale « Constellations ».

Mais si le rayonnement du territoire est un enjeu majeur, la qualité de vie des habitants n'en demeure pas moins notre priorité. Notre ville a poursuivi les programmes d'aménagement et de construction de nouveaux logements adaptés aux besoins des habitants. Notre ville a amplifié son travail d'exemplarité en matière environnementale en adoptant son 3^{ème} agenda 21, en poursuivant la renaturation des berges de la Seille, en étant lauréate de l'appel à projets « Zéro déchet, zéro gaspillage » dans les écoles. Sensible à la réussite de tous les petits messins, notre ville continue de mener une politique volontariste en matière éducative en lien avec ses partenaires dans le cadre du nouveau PEDT, en développant par exemple un nouveau dispositif d'aide aux devoirs pour les parents qui souhaitent en faire bénéficier leurs enfants.

Dynamisme, déploiement d'infrastructures d'envergure utiles aux habitants, maintien d'une haute qualité de vie et de ville : rien de tout cela ne serait possible sans le travail et l'implication des agents municipaux que je tiens ici à remercier.



Dominique GROS

Maire de Metz
Conseiller départemental de la Moselle

« UNE RÉUSSITE COMMUNE »

Comme chaque année, le bilan d'activité vient témoigner de la richesse des activités et des actions menées au sein de notre collectivité. Celui-ci ne peut être le reflet exhaustif des réalisations au quotidien des quelques 2 300 agents municipaux, car beaucoup d'actions restent discrètes, continues, collectives et anonymes. Une fois dans l'année, il est bon de faire savoir nos savoir-faire à travers la restitution d'actions phares.

Ce bilan d'activité est ainsi la traduction concrète de l'engagement de tous les agents dans une dynamique forte, pour participer activement à la construction d'une ville attractive, ouverte sur son territoire, solidaire et durable. Il est aussi et surtout la marque de notre engagement au quotidien pour le service public. Dans un contexte de plus en plus complexe et contraint et pour répondre à l'ensemble de nos missions, notre administration doit se moderniser, s'ouvrir davantage à nos concitoyens et surtout s'employer à innover dans la conduite d'une action publique sobre et efficace. À ce titre, la grande innovation 2018 s'est traduite par le transfert effectif de compétences et la mutualisation, depuis le 1^{er} janvier, d'une partie des services Ressources avec la Métropole. Cela nous invite chaque jour, avec nos collègues de Metz Métropole, à relever ensemble les défis pour notre territoire dans la complémentarité de nos domaines d'interventions respectifs au service des habitants. Après un démarrage d'année un peu difficile lié au bousculement des modes de fonctionnement interne de chacun et le temps nécessaire d'adaptation pour mieux se connaître, les pratiques et les équipes sont en place et cette nouvelle organisation est intégrée par tous. Ce bilan d'activité atteste, à travers la diversité des actions présentées, de cette réussite commune.

Cette grande diversité est portée par une même volonté et un même engagement : être au service des Messines et des Messins, au service du territoire.



Emmanuelle CHAMPIGNY

Directrice Générale des Services

SOMM -AIRE

Solidarités & familles

Une ville pour tous

Séniors	p.8-9
Handicap	p.10
Santé	p.11

Une ville éducatrice

Petite Enfance	p.12/13
Éducation	p.14/15

Une ville solidaire

Action Sociale	p.16/17
Politique de la Ville et Cohésion Territoriale	p.18/19
Emploi et insertion, économie sociale et solidaires	p.20/21
Logement	p.22

Rayonnement & Animation urbaine

Une ville entreprenante

Commerce et artisanat	p.24
Activités commerciales	p.25

Une ville plus sûre

Police Municipale	p.26/27
Hygiène et risques sanitaires	p.28

Une ville de dialogue

Relations usagers	p.29
Citoyenneté et démocratie participative	p.30/31

Une ville qui bouge

Culture, Patrimoine culturel, Archives municipales	p.32/35
Bibliothèques-Médiathèques	p.36/37
Jeunesse, vie associative et étudiante	p.38/39
Sport	p.40/41
Patrimoine sportif	p.42

Développement services urbains & énergies

Une ville durable

Développement durable et solidaire	p.44/45
Transition énergétique, énergies et fluides	p.46
Prévention des risques	p.47

Une ville qui se transforme

Urbanisme	p.48/49
Espace public	p.50/51

Une ville préservée

Parcs, jardins et espaces naturels	p.52/53
Propreté urbaine	p.54

Ressources

Une ville qui prépare l'avenir

Coopération institutionnelle	p.56
Partenariats et recherche de financements	p.57
Architecture et maîtrise d'ouvrage	p.58/59

Une ville soucieuse de ses ressources

Ressources humaines	p.60/61
Systèmes d'information	p.62/63
Patrimoine bâti	p.64/65
Entretien et assurances	p.66
Parc auto	p.67
Assemblées	p.68
Juridique	p.69
Finances, achats et commande publique	p.70

Bilan de gestion	p.71/75
Organigramme Juin 2018	p.76/77





SOLIDARITÉS & FAMILLES

« Les services municipaux mettent en œuvre les orientations et les projets des 5 grands Pôles d'élu(e)s, organisés autour des principales priorités du Projet d'action municipale : le Développement, la Solidarité, la Proximité, l'Épanouissement et la Gestion des Ressources.

Le Maire et sous son autorité, la Directrice Générale des Services, coordonnent et pilotent l'ensemble de ces domaines d'action ainsi que la transversalité nécessaire à l'action publique municipale. »



ÉLU(E)S RESPONSABLES

Coordination du pôle Solidarités & Familles
Adjointe : Danielle BORI

Séniors / Handicap / Santé
Adjointe : Agnès MIGAUD
Déléguée : Catherine MOREL

Petite enfance, Famille & Parentalité
Éducation
Adjointe : Danielle BORI
Déléguée : Myriam SAGRAFENA

Action sociale / Politique de la ville & Cohésion territoriale
Logement / Emploi insertion
Adjointes : Danielle BORI, Sélima SAADI.
Délégué(e)s : Annie HOMMEL, Raphaël PITTI



LES MISSIONS

Pour répondre aux enjeux du vieillissement de la population, la Ville de Metz développe une politique en faveur des seniors. La Mission Ville pour tous anime et met en œuvre cette politique en transversalité avec l'ensemble des services municipaux ainsi qu'un important réseau de partenaires institutionnels, associatifs et économiques. Elle est également l'interlocuteur du conseil des seniors et coordonne le programme Metz Ville amie des aînés 2017-2020 : « une ambition forte, pour construire la ville de demain avec et pour les seniors ».

Opérateur de la politique municipale à l'attention des seniors, le CCAS a pour missions de développer la vie sociale des seniors et la solidarité entre les générations, mais aussi d'accompagner les parcours de vie à travers notamment les résidences autonomie et l'accompagnement social.

LES CHIFFRES

- 24 800 messins âgés de 60 ans et plus
- 21 réunions du conseil des seniors
- 48 actions du programme Metz Ville amie des aînés réalisées
- 222 appartements en résidences autonomie
- Plus de 700 appels téléphoniques réceptionnés pour informer les seniors et leur entourer sur les dispositifs spécifiques à destination des retraités
- 400 visites à domicile et 730 rendez-vous dans le cadre de l'accompagnement des personnes âgées isolées
- 32 363 € pour la prise en charge des repas en foyers-restaurants ou en portage à domicile
- 337 personnes inscrites au registre canicule et 257 ménages inscrits au plan de déneigement des trottoirs
- 3 600 colis distribués aux seniors à domicile et 1 300 à ceux vivant en EHPAD
- 1 963 Pass Avant'âges distribués

SENIORS

Faits marquants

Sortir, bouger, découvrir

Création d'un agenda bimestriel à destination des seniors.

À la rencontre des seniors

Le groupe de travail information et communication du conseil des seniors a été à la rencontre de leurs homologues pour répondre à leurs éventuelles demandes d'information concernant les services et promouvoir les actions mises en place pour eux. 300 seniors ont été renseignés à l'occasion de 3 rencontres au marché du Sablon.

Circuits touristiques accessibles

Un audit d'accessibilité de 3 circuits touristiques a été réalisé par le groupe de travail transport et mobilité du conseil des seniors en collaboration avec un guide de l'office de tourisme. Cette démarche a donné lieu à la réalisation de fiches qui permettent aux personnes de s'évaluer quand elles réalisent ces visites.

Contrôle qualité au sein des résidences pour personnes âgées

Les 5 résidences autonomie ont fait l'objet d'un contrôle de la qualité par le conseil départemental pour évaluer la prise en charge des personnes âgées. La mission a souligné l'implication, l'investissement ressentis de l'équipe en charge des résidences ainsi que la dynamique d'amélioration constante dans laquelle elle s'inscrit.

Poursuite de la mise en conformité des résidences autonomie

Extension à toutes les résidences de la délégation de service public expérimentée à la résidence Grandmaison et renouvellement de celle concernant la restauration dans les trois foyers restaurants. L'occasion d'étendre le service en proposant également un portage de repas au domicile des résidents.

Prévention de la perte d'autonomie

Mise en œuvre de plus de 200 ateliers qui ont bénéficié à 1 137 personnes dans les résidences dont 18% sont des non-résidents pour près de 91 000 €. En effet, ces activités sont ouvertes à tous les seniors messins.

Plan canicule

La mise en œuvre de la plateforme d'appels téléphoniques à l'occasion du déclenchement du plan canicule en Moselle a permis de contacter les 337 personnes inscrites sur le registre ou leurs référents, et de leur prodiguer des conseils sur les bons gestes à adopter. 3 visites à domicile ont été effectuées pour les personnes qui ne répondaient pas aux appels téléphoniques.



+ « Une semaine bleue engagée »

La semaine nationale des personnes âgées et des retraités a permis de proposer plus de 32 actions « pour une société respectueuse de la planète : ensemble agissons ! » en lien avec les 22 partenaires de l'opération.

À cette occasion, le dispositif « Seniors Messins Solidaires » a été expérimenté sur le quartier de Bellecroix. Il a permis d'aller à la rencontre des seniors du quartier, de repérer les situations d'isolement, de sensibiliser et former les bénévoles à l'intervention auprès des personnes âgées en situation de vulnérabilité et d'encourager la participation citoyenne autour des acteurs du territoire afin de favoriser la place des seniors dans leur quartier et leur ville. Accompagné de l'ADMR 57, des Petits frères des pauvres, de la CARSAT Alsace-Moselle, de bénévoles seniors, cette première opération de porte à porte menée en collaboration avec Metz habitat territoire a permis d'accueillir une quinzaine de seniors fragiles à la résidence autonomie Désiremont pour un goûter convivial. 2 personnes repérées font désormais l'objet d'un suivi social par les agents de la DRPA.



PERSPECTIVES 2019

- **Mise en place d'une plateforme numérique :** développement d'un réseau de solidarité pour repérer les personnes en situation d'isolement, et mobiliser un réseau de bénévoles formés pour des visites de convivialité, la réalisation de petits services ou encore l'accompagnement vers des activités extérieures.
- **Installation de bancs et appuis ischiatiques :** l'installation à l'échelle d'un quartier-test de mobiliers adaptés pour favoriser et sécuriser le déplacement des seniors.
- **Préparer sa retraite :** organisation d'une journée d'informations destinée aux jeunes retraités pour bien préparer et vivre sa retraite.
- **Super seniors saison 2 :** mise en place d'ateliers informatique et numérique, réseaux sociaux et outils de messageries, démarches en ligne à BLIIDA pour les seniors messins pour cette deuxième édition. La cérémonie de remise des diplômes est prévue le 1^{er} juin.
- **Forum d'aide aux aidants :** à l'occasion de la semaine bleue, organisation d'événements à destination des aidants, des professionnels et du grand public.
- **Seniors Messins Solidaires :** poursuite du déploiement des formations à destination des bénévoles, et nouvelle opération de porte à porte.
- **Réhabilitation de la résidence Grandmaison :** amélioration de la performance énergétique du bâtiment pour baisser les factures des résidents.

HANDICAP



LES MISSIONS

La Mission Ville pour tous œuvre en transversalité avec l'ensemble des services municipaux ainsi qu'un important réseau de partenaires institutionnels, associatifs et économiques dans le domaine du handicap. Elle est l'interlocuteur privilégié du public sur les questions relatives au handicap. Elle pilote également, en partenariat avec les différents acteurs du territoire, le diagnostic qui a conduit à l'élaboration de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) 2016-2024 pour rendre accessible le patrimoine municipal recevant du public.

LES CHIFFRES

- 3 212 messins bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé
- 390 bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé
- 73 établissements recevant du public communaux attestés
- 381 801 € de travaux pour l'accueil de l'hôtel de ville accessible et création d'une salle de réunion 100 % accessible



PERSPECTIVES 2019

- **Visites adaptées au Centre-Pompidou Metz** : poursuite de la convention permettant la préparation de visites handicap adaptées, préparées avec les membres de la commission communale pour l'accessibilité.
- **Sensibilisation au handicap des enfants des écoles primaires** : renouvellement des séances dans les classes assurée par l'Education nationale, les associations, et les parents d'enfants en situation de handicap.
- **Amélioration de l'accessibilité des manifestations** : accompagnement des organisateurs et partenaires d'événements se déroulant sur le domaine public.

Faits marquants

Agenda d'accessibilité programmée

38 ERP supplémentaires ont été rendus accessibles et bénéficient d'une attestation de conformité attribuée par un organisme certifié pour un montant de 1 520 133 €.

L'accueil à Metz des référents accessibilité des villes inclusives et du CEREMA

Le 5ème atelier participatif annuel du groupe de travail des référents accessibilité des villes inclusives a eu lieu à Metz. 25 référents ont travaillé sur 3 thèmes : nouvelles formes de mobilité et accessibilité – guidages et traversées piétonnes dans les grands espaces et les zones de rencontres – communiquer sur l'accessibilité des ERP. La restitution de nos travaux a eu lieu en présence de Mme Brigitte Thorin déléguée ministérielle à l'accessibilité.

Semaine de sensibilisation au handicap

Les élèves du CE2 au CM2 des 33 écoles primaires de la Ville ont été sensibilisés pendant 5 jours au handicap par leurs enseignants sur la base d'échanges et de mises en situation concrètes. Ce projet a été mis en place en étroite collaboration avec l'Education nationale.

+ « Une carte interactive pour indiquer le niveau d'accessibilité des ERP »

La mise à disposition du registre public d'accessibilité de chaque ERP communal est mise en oeuvre par la création d'une carte interactive destinée à renforcer l'information et faciliter les déplacements du grand public.

Cette carte constituée de pop-up fournit des informations de premier niveau au grand public comme la présence de stationnement PMR, les conditions d'accès de l'entrée principale (plain-pied, escaliers, rampes, etc).

Cette carte est disponible sur geometz.et-metz.fr

SANTÉ

LES MISSIONS

La Mission Ville pour tous œuvre en transversalité avec l'ensemble des services municipaux ainsi qu'un important réseau de partenaires institutionnels et associatifs dans le domaine de la santé. Elle est l'interlocuteur privilégié du public sur les questions relatives à la santé. Elle œuvre à la coordination des projets sur le territoire en cohérence avec les engagements de « Ville Santé ». Elle pilote également, en partenariat avec les différents acteurs du territoire, le Contrat Local de Santé (CLS) du territoire messin 2017-2020 qui vise à améliorer la santé des habitants.

LES CHIFFRES

- 42 actions en cours ou réalisées pour la première année du CLS.
- 210 190 € de subventions versées pour le CLS par la Ville de Metz, le CCAS, Metz métropole, l'ARS, l'Etat, la Région et le Régime Local d'Assurance Maladie.

+ « Commencer la vie en bonne santé »

La santé des enfants est la première priorité de la ville et de ses partenaires dans le cadre du contrat local de santé. 16 nouvelles actions ont été développées cette année. Ainsi, des projets de sensibilisation à la nutrition et au bien-être des enfants et leurs familles se sont déroulés dans les écoles et sur les temps périscolaires. Des cycles d'ateliers « Parlons ensemble dès la naissance » à destination des parents de jeunes enfants ont vu le jour. Ont été organisés des ateliers-formation à la santé environnementale des professionnel(le)s de la petite enfance ainsi que des interventions sur le sommeil de l'enfant dans les crèches municipales. À noter enfin le lancement d'une expérimentation avec l'implantation de l'antenne délocalisée du programme d'ETP « Poi-plume » sur le quartier de Borny permettant la prise en charge des enfants de 2 à 16 ans en surpoids.

Faits marquants

Contrat local de santé

Le contrat local de santé du territoire messin 2017-2020 entre dans sa phase opérationnelle avec la mise en œuvre de son plan d'action. 42 actions ont été engagées et financées à hauteur de 44 579 €.

Une lettre d'information santé

Adressée aux 350 partenaires du CLS, une newsletter trimestrielle a vu le jour afin de maintenir la dynamique partenariale entre les professionnels des 7 groupes de travail thématiques du CLS (santé des enfants, santé des jeunes, santé des femmes, santé des seniors, santé environnement, maladies chroniques, accès aux soins).

La santé au travail

Une conférence de Michel Cymes a été organisée à l'Arse sur la thématique du « bien-être et travail ». La prévention et l'information santé des citoyens messins se sont poursuivies en partenariat avec la Mutualité Française avec deux cycles de théâtre-débat et cinq ateliers. 50 participants ont participé à « travail c'est la santé ? » animé par la Cie Entrée de jeu, et aux ateliers animés par un psychologue du travail et un sophrologue.

Les gestes de premiers secours

Outre l'entretien des 85 défibrillateurs de la Ville, 6 modules d'initiation aux gestes qui sauvent ont été organisés auprès de 60 bénévoles messins en partenariat avec la Croix-Blanche de Metz. La mise en place du système « Premiers répondants » de l'Association française des premiers répondants a également reçu un soutien financier.



PERSPECTIVES 2019

- **Mise en œuvre du projet de parcours Sport Santé** : création de 3 nouveaux parcours sport-santé pour favoriser l'exercice régulier d'une activité physique et sportive de tous et édition du guide « vita Metz ».
- **Gestes de premiers secours** : poursuite de l'équipement en défibrillateurs de tous les ERP de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} catégories, de l'initiation aux gestes qui sauvent de la population messine, et du déploiement du système « premiers répondants » sur tout le territoire messin.



LES MISSIONS

Le Pôle petite enfance offre aux messins de multiples services destinés à faciliter la garde des enfants de 0 à 6 ans, favorisant ainsi la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Il gère directement 14 multi-accueils collectifs et familiaux (dont 2 structures ouvertes en horaires atypiques ou 24h/24h), 3 ludothèques et 1 jardi-nothèque.

Guichet unique d'informations aux parents, son Service information petite enfance regroupant la coordination des modes d'accueil et 3 relais assistants maternels, permet notamment aux parents d'accéder aux 14 multi-accueils municipaux ainsi qu'aux 10 multi-accueils associatifs soit une offre totale de 1 100 places. Il conseille les familles dans leur recherche de solutions d'accueil et accompagne les assistantes maternelles libérales.

Le Pôle petite enfance assure également la promotion des actions réalisées en faveur de la petite enfance et de l'adolescence à travers l'intervention du chargé de mission parentalité, du chargé de mission transition prime enfance - entrée à l'école, et finance l'ensemble des lieux d'accueil et crèches associatives messines à but non-lucratif.

LES CHIFFRES

- 710 places en accueil collectif et familial municipal,
- 2 100 enfants inscrits en accueil régulier et occasionnel,
- 1 950 places d'accueil chez les 634 assistantes maternelles libérales,
- 421 places d'accueil gérées par le secteur associatif subventionné par la Ville,
- 68 places d'accueil gérées par le secteur privé.
- 67 % des besoins couverts à Metz

PETITE ENFANCE

Faits marquants

Certi'crèche

Le Pôle petite enfance de la Ville de Metz a présenté 5 nouveaux multi-accueils pour la certification qualité. Ainsi, les multi-accueils des Buissonnets, de la Maison de la petite enfance, des Jardinets, des Guérêts, et de la Vigneraie, comptant chacun entre 60 et 80 places d'accueil collectif pour 10 à 12 places d'accueil familial, ont fait l'objet d'audits internes. L'expérience capitalisée lors des travaux de certificats menés avec succès en 2017 a permis à ces 5 prétenants d'être au niveau requis pour les audits AFNOR. Dans le même temps, les établissements et services déjà certifiés ont été à nouveau audités de manière à s'assurer du maintien de la qualité de service.

Bien dans sa crèche, « oui c'est possible ! »

La Ville de Metz s'attache à promouvoir l'accueil des enfants porteurs de handicap au sein des établissements d'accueil du jeune enfant. Cet engagement se traduit par une stratégie d'accueil adapté, la sensibilisation des équipes de professionnel(le)s et le recrutement d'un agent référent handicap. Le nombre d'enfants accueillis dans les établissements municipaux et associatifs messins a d'ailleurs plus que doublé depuis 2015, atteignant 28 enfants accueillis dans 11 multi-accueils. Partant du constat qu'il convient également de convaincre les familles, la Ville de Metz a participé aux côtés de la CAF et du Conseil Départemental de la Moselle à l'élaboration d'un film assurant la promotion de l'accueil de l'enfant différent au sein des multi-accueils intitulé « Oui, c'est possible ! ».

« Transition vers l'école »

Afin de favoriser une transition en douceur entre la prime enfance et l'entrée à l'école maternelle, la Ville de Metz a missionné une éducatrice de jeunes enfants pour veiller à la prise en compte des besoins spécifiques des enfants en leurs permettant de développer autonomie et plaisir d'être avec les autres, confiance et estime de soi, en les aidant ainsi à évoluer sereinement et à s'épanouir en milieu scolaire. Ce projet s'appuie sur le programme d'activités « Éveil'Toi », le renforcement du partenariat entre les crèches, les ludothèques et les écoles, mais aussi sur l'association permanente des parents comme acteurs de la réussite de leur enfant.



+ AGENDA 21 : la petite enfance s'engage !

Engagé dans une démarche écoresponsable favorisant la santé des enfants et des professionnel(le)s au sein des établissements municipaux, le pôle petite enfance a mis en œuvre de nouvelles actions dans ce domaine.

Outre l'information et la sensibilisation des enfants, des parents et des professionnels, un travail a été réalisé autour de la maîtrise des consommables, des consommations d'eau et d'énergies, de l'émission de gaz à effet de serre qui s'est traduit notamment par le renouvellement d'équipements existants moins énergivores (électroménager, mousseurs et robinet à commande non manuelle, éclairage à détecteur de présence, vaisselle durable), mais aussi par la lutte contre le gaspillage alimentaire, le renforcement du tri sélectif, l'implantation de fontaines à eau pour limiter l'usage de l'eau en bouteille, le développement des couches bio et/ou lavables.

L'achat de matériels NF et PEFC, de peintures Ecolabel, l'entretien des VMC et climatisation a également permis d'améliorer la qualité de l'air intérieur, tout comme l'expérimentation de solutions alternatives pour la désinfection et le nettoyage des locaux passant par l'utilisation de produits Ecolabel et naturels, et le recours accru au nettoyage vapeur.



PERSPECTIVES 2019

- **Certification des équipements municipaux** : poursuite des audits par l'AFNOR avec les multi-accueils de la Grange-aux-Bois, de Magny, de Vallières, du Château et La Parent'aïse.
- **Ouverture d'un établissement mixte à Metz Borny** : développement de l'offre ciblée aux familles et de la continuité éducative par la création d'un EAJE spécialisé de 16 places sous forme de Multi-accueil et de ludothèque alternativement permettant aux parents de confier leur(s) enfant(s) dans l'année précédant leur entrée à la maternelle, de renforcer l'apprentissage du langage et le développement complet de l'enfant.
- **Des équipements municipaux écoresponsables** : poursuite de la recherche autour des procédés alternatifs pour mieux prendre en compte la dimension environnementale ainsi que le bien-être des enfants et des professionnel(le)s.
- **« Tous égaux, tous en crèches »** : recrutement d'un deuxième agent référent handicap afin de répondre à la montée en puissance des besoins d'accompagnement des familles et des professionnels.

ÉDUCATION



LES MISSIONS

Le Pôle éducation met en œuvre la politique municipale en faveur des élèves messins. Il veille à l'amélioration constante des conditions d'accueil dans tous les temps de l'enfant et à la qualité des activités proposées durant les temps périscolaires.

Cette mission vise à contribuer à la réussite éducative et à l'épanouissement des enfants en partenariat avec tous les acteurs de la communauté éducative :

- En offrant aux élèves des locaux fonctionnels et sécurisés,
- En proposant aux familles un accueil périscolaire et une restauration de qualité,
- En promouvant des actions éducatives variées durant tous les temps d'une journée de l'enfant,
- En développant l'information et le dialogue avec les parents.

Le Pôle éducation est également l'interlocuteur privilégié des directeurs d'écoles, des conseils d'école et des associations : il assure l'interface entre la Ville et la communauté éducative. Ce lien entre les acteurs a abouti au Projet Educatif Territorial dont le Pôle Education assure la mise en œuvre au travers de toutes ses missions.

LES CHIFFRES

- 35 écoles maternelles
- 33 écoles élémentaires
- 9 771 élèves
- 15 restaurants scolaires (auxquels il faut ajouter 2 collèges, 1 lycée et 4 sites CCAS)
- 3 393 repas servis en moyenne par jour
- 1 430 enfants accueillis en périscolaires du soir en moyenne par jour
- 6 330 familles concernées par au moins un dispositif périscolaire
- 175 enfants inscrits à l'aide aux devoirs

Faits marquants

Le Projet éducatif de territoire 2018-2021

Un nouveau cycle de consultation s'est tenu permettant d'élaborer le PEDT comportant les actions prioritaires à mettre en œuvre pour favoriser la réussite éducative de tous les enfants messins. Il est l'outil de coordination des actions éducatives menées en collaboration avec les partenaires de la ville (DDCS, Education Nationale, CAF, associations périscolaires), assure la cohérence entre les temps scolaires, péri et extrascolaires de l'enfant, de la petite enfance à l'adolescence (0 à 15 ans). Quatre grandes orientations structurent l'intervention de chacun : la Ville éducatrice culturelle, sportive & numérique, la Ville éducatrice inclusive, la Ville éducatrice citoyenne & bien-être des enfants, la Ville éducatrice & mixités.

Renouvellement du marché périscolaire du soir

Un nouveau marché a été passé avec les associations périscolaires messines à hauteur de 2M€. Celui-ci a permis d'améliorer la qualité des prestations offertes aux petits messins.

Création de nouveaux restaurants scolaires

Les travaux des restaurants Debussy et la Seille ont démarré ainsi que ceux destinés à la mise en conformité de la cuisine centrale pour un total de plus de 2,8M€.

Rénovation du patrimoine et mise en accessibilité des écoles

Des travaux d'aménagement ont été réalisés pour rénover les salles scolaires, rendre accessibles les établissements ou améliorer leur efficacité énergétique pour un montant de 2,8 M€. Compte tenu du dynamisme de la démographie sur le secteur de Nouvelle Ville, un important programme de rénovation du patrimoine scolaire a été lancé avec pour objectifs la création d'un restaurant scolaire à l'école Jean Morette, la mise en œuvre de travaux d'accessibilité et la rénovation des locaux périscolaires.

Plan de lutte du gaspillage alimentaire ?

Des actions de sensibilisation et de formation des personnels des restaurants et des agents d'animation ont eu lieu, ainsi que des actions de sensibilisation et éducatives à destination des enfants afin de réduire la quantité des déchets produits. 4 restaurants scolaires ont bénéficié, à titre expérimental, de ces animations et de l'accompagnement d'un prestataire qui a permis une baisse du gaspillage alimentaire dans les restaurants allant jusqu'à 60%.

Enseignement de l'allemand

Ouverture d'une troisième école bi-culturelle à l'école de la Seille et lancement du dispositif de « découverte passionnelle de l'allemand », en partenariat avec l'université de Lorraine et l'Education Nationale.

CP/CE1 à 12 élèves

Après le dédoublement de 5 classes de CP en zone d'éducation REP+ à la rentrée 2017/2018, les classes de CP en REP+ et les classes de CE1 en REP+ ont été plafonnées à 12 élèves. Cette mesure a entraîné l'ouverture de 17 classes à l'échelle de la Ville de Metz. Cette réforme a été accompagnée par la ville en proposant aux enseignants et aux élèves des classes modulaires, s'adaptant aux nouveaux besoins pédagogiques de classes à 12 élèves (tiers lieux, mobilier modulable, ...).

« Metz, ma ville en cartes »

Mené conjointement entre la ville et l'académie, ce projet favorise l'accès des enseignants et des élèves, en particulier du cycle 3, à des informations géographiques locales. « Metz, ma ville en cartes » est réalisé avec le concours du Commissariat général à l'égalité des territoires engagé dans une démarche prospective aux côtés du ministère de l'Éducation nationale et de la Mission ETALAB qui apporte un conseil sur des outils cartographiques open-source.



+ L'aide aux devoirs accessible à tous !

Dans un souci permanent de développer une offre de services périscolaires de qualité et accessible à tous, la Ville de Metz a mis en place un dispositif expérimental d'aide aux devoirs déployé sur le temps périscolaire du soir sur l'ensemble de la ville.

Déjà présent dans les quartiers politique de la ville à travers différents dispositifs menés en partenariat avec l'Etat, la CAF, le CCAS et le tissu associatif, l'aide aux devoirs vient enrichir les propositions faites aux familles messines. Ce temps périscolaire permet d'accompagner les élèves dans l'apprentissage de leurs leçons.

L'aide aux devoirs est ouverte à l'ensemble des élèves volontaires inscrits en écoles élémentaires et se déroule du lundi au jeudi après la classe soit de 15 h 45 à 16 h 45 sur chaque site élémentaire de la Ville de Metz. Ce service est animé prioritairement par des enseignants sur la base du volontariat.

Ce dispositif a été initié en novembre 2018 au retour des vacances scolaires de la Toussaint.



PERSPECTIVES 2019

- **Mise en œuvre du Projet éducatif de territoire :** mise en œuvre d'actions de prévention aux abus des écrans, expérimentation d'un espace d'accueil des parents dans une école, réalisation d'un guide pour les enfants nouvellement arrivés en France, élaboration de projets en Education au Développement Durable, aménagement d'une cour d'école pour favoriser l'égalité filles-garçons.
- **Plan numérique entre en 2^{ème} phase :** finalisation de la première étape avec l'équipement en PC et vidéoprojecteurs de 377 salles de classes et l'installation de 76 écrans tactiles, et lancement de la phase d'innovation pédagogique en lien avec les enseignants et l'atelier Canopé.
- **Ouverture de 2 nouveaux restaurants :** livraison des restaurants Debussy et la Seille. Travaux de mise en conformité de la cuisine centrale. Démarrage de la construction du restaurant Jean Morette.
- **Plan de lutte contre le gaspillage alimentaire :** lancement de la 2^{ème} phase du projet par l'achat de tables de tri et la valorisation des bio-déchets.
- **CE1 à 12 élèves en REP :** dédoublement des CE1 de l'école de la Seille et d'Auguste Prost.
- **Révision des grilles tarifaires de la cantine et du périscolaire :** élargissement de la 1^{ère} tranche tarifaire jusqu'au quotient familial 500 (contre 350 précédemment) qui permettra d'accéder à une pause méridienne à 1 € dès la rentrée 2019.

ACTION SOCIALE



LES MISSIONS

Porteur du projet social municipal, le CCAS intervient en direction de tous les messins en difficulté, contribue à la lutte contre les facteurs d'exclusion et au maintien de la cohésion sociale. Cette mission est menée dans le cadre d'une approche globale, partenariale, de proximité en mettant à disposition du public un personnel qualifié, capable d'analyser les situations les plus complexes et de favoriser l'accès aux droits des personnes qui en sont le plus éloignées. Sa Direction de l'action sociale et de l'insertion privilégie le soutien et l'accompagnement social tant individuel que collectif. Au-delà des aides directes proposées, le développement de projets liés à la lutte contre la précarité énergétique, les actions de solidarité, l'insertion sociale et professionnelle, l'accès et le maintien dans le logement et les problématiques de l'errance, constituent les axes prioritaires de l'action du CCAS.

LES CHIFFRES

- 412 495 € d'aides accordées
- 2 651 aides accordées en commission de secours
- 17 885 personnes reçues
- 2 188 Pass Metz Loisirs utilisés
- 262 élections de domicile actives
- 40 questionnaires renseignés à l'occasion de la nuit de la solidarité
- 798 089 € de subventions aux associations dans les domaines de l'action sociale

Faits marquants

Nuit de la solidarité

300 bénévoles se sont mobilisés pour quantifier les personnes en situation de rue dans le cadre de la nuit de la solidarité organisée par la Ville. 40 questionnaires ont été renseignés à cette occasion.

L'ABS « travailleurs pauvres »

L'analyse des besoins sociaux a porté sur le thème des travailleurs pauvres suite au constat par les travailleurs sociaux d'une augmentation des signalements de personnes sans logement mais disposant d'un emploi. Il présente les caractéristiques de la pauvreté à Metz, de l'emploi, du chômage et de l'emploi précaire, mais également de la pauvreté dans l'emploi, ses causes et les conséquences de la pauvreté économique.

Plan d'urgence sociale

Structuré autour de 3 priorités d'intervention, ce plan permet de mieux identifier les publics en situation d'urgence sur le territoire, de favoriser l'accès aux droits, aux biens de première nécessité tant en ce qui concerne l'alimentation que les soins, mais aussi de construire de nouvelles solutions d'hébergement et de logement. 56 000€ ont été engagés pour mettre en œuvre le plan d'actions dans ces domaines.

« Carrefour des solidarités »

Un lieu dédié à l'accueil des publics qui se trouvent dans la précarité sans distinction d'origine a été créé. Aux frontières du social et du sanitaire, ce dispositif offre un accueil tout public et une prise en charge permettant l'accès aux droits, grâce à un accompagnement adapté proposé par des bénévoles d'associations, des personnels soignants de Médecin du Monde et des travailleurs sociaux qui sont présents dans le cadre de permanences sur le site. Le lieu a accueilli plus de 120 personnes différentes et recensé plus de 500 passages.

Événements PASS

Les 176 partenaires du PML et du Pass Avant'âges ont été conviés à l'hôtel de ville pour prendre connaissance de ces dispositifs, mais également pour être remerciés pour leur engagement en faveur des messins. Six associations ont également offert une démonstration de leur activité aux personnes présentes.

Kits hygiène

Distribués selon les mêmes modalités que les sacs de couchage, des trousse de toilette ont été remises à des personnes sans ressource financière qui dorment à la rue. Composés de produits d'hygiène de base (dentifrice, savon, shampoing, mouchoirs en papier), le kit s'adapte au type de public pour les hommes, pour les femmes, mais aussi à des besoins spécifiques (nécessaire pour une semaine, trousse de secours).



+ ÉGALITÉ Femmes-Hommes : agissons !

Fort de l'expertise de ses professionnels, le CCAS promeut l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'accompagnement de ses publics et en soutenant financièrement l'action de partenaires agissant pour des femmes en situation d'inégalité par rapport aux autres citoyens.

En lien avec le Mouvement du Nid, une stratégie spécifique a vu le jour pour prendre en compte les situations de femmes en sortie de prostitution. Cette action a permis cette année de mettre à l'abri une jeune femme et de conduire un projet d'accompagnement social pour deux autres. Outre ces interventions, ce travail permet d'accroître les compétences des équipes sur les problématiques de traite des êtres humains et de prostitution, et d'exercer l'expertise acquise en matière d'accès aux droits au bénéfice de femmes victimes de violences.



PERSPECTIVES 2019

- **Amélioration du pouvoir d'achat des messins** : révision du montant des prestations pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie.
- **Prestations et aides du CCAS** : rénovation du guide pour tenir compte des évolutions des interventions proposées par le CCAS et renforcer le soutien au pouvoir d'achat des publics modestes.
- **Accès aux droits** : organisation d'un forum à destination des professionnels et du grand public pour faciliter l'accès aux droits des publics.
- **Démarches dématérialisées** : mise en place d'une permanence numérique pour rendre les utilisateurs autonomes numériquement afin de réaliser l'ensemble des démarches quotidiennes et administratives.

POLITIQUE DE LA VILLE & COHÉSION TERRITORIALE

LES MISSIONS

Le Pôle politique de la ville, cohésion territoriale et insertion de la Ville de Metz a pour missions le développement social, urbain et économique des quartiers populaires, l'accès effectif à l'emploi et à la qualification des Messins, l'accès au logement et l'amélioration du cadre de vie ainsi que la prévention et la lutte contre les discriminations. Dans les 6 quartiers concernés, le pôle met en œuvre les orientations du Contrat de ville, initialement sur la période 2015-2020, qui sera prolongée jusqu'en 2022. Le pôle est en charge du programme de réussite éducative, des soutiens financiers aux initiatives associatives en faveur de la cohésion sociale et de l'égalité. Il met également en œuvre la gestion urbaine de proximité et contribue à l'amélioration du cadre de vie. Enfin, il assure, aux côtés du Pôle urbanisme, une fonction de pilotage et de mise en œuvre des projets de renouvellement urbain dans les quartiers. Il anime et gère le pôle des Lauriers, au cœur du quartier rénové de Borny, et y pilote un Point d'accès au droit, ainsi que des permanences et services en faveur de l'emploi et de l'insertion.

LES CHIFFRES

- 641 enfants ont bénéficié d'un parcours personnalisé dans le cadre du Programme de réussite éducative.
- 1 391 rendez-vous au Point d'accès aux droits

Faits marquants

Convention Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)

L'année 2018 a été consacrée à la définition du projet de renouvellement urbain pour les 3 quartiers Borny, Bellecroix et Patrotte Metz-Nord. Ce projet a été présenté à l'ANRU et aux partenaires, et sera signé en 2019 permettant d'entrer dans une phase opérationnelle pour la réalisation des projets sur ces trois quartiers de Borny, Bellecroix et Patrotte-Metz-Nord.

Renouvellement urbain de Borny

Les travaux de requalification de l'îlot du secteur Languedoc se sont poursuivis avec la finalisation de la démolition. Les travaux de réhabilitation se poursuivent et se termineront en 2019 avec la résidentialisation de la cour du Languedoc.

« RebornY » « j'y étais »

Poursuite du dispositif de concertation avec les habitants du secteur Languedoc avec la réalisation de l'exposition photo « j'y étais », à Jean Macé avec pour sujet les habitants de la cour du Languedoc.

Point d'accès au droit

Le Point d'accès au droit permet aux habitants de rencontrer des associations et d'obtenir des informations sur leurs droits et devoirs et de lever des difficultés d'ordre juridique. Le nombre de rendez-vous en hausse permanente affiche une augmentation de 24,6%.

La Grande récup' voit double

La Grande récup' est une action citoyenne et festive conjointement portée par Metz Pôle Services (MPS), Metz Métropole, la Ville de Metz, et différentes associations et instances de quartier pour permettre aux habitants de se débarrasser de leurs encombrants, mais aussi de laisser une chance à ces derniers d'être récupérés ou recyclés. Face au succès rencontré, 2 éditions ont été programmées « chemin de la Moselle » et « secteur Michelet ».

PERSPECTIVES 2019

- **Convention NPNRU** : signature de la convention et démarrage des premières études opérationnelles - 50 M€ (part de la Ville de Metz) pour la totalité du programme sur les 10 ans à venir.
- **« RebornY »** : poursuite du projet de requalification Languedoc, du projet de graffiti à grande échelle et des ateliers de sensibilisation sur les différentes techniques en art urbain.
- **Gestion urbaine et sociale de proximité « renouvelée »** : organisation de 2 Grandes récup', d'une dizaine d'opérations Grands débarras sur les 5 QPV messins, et d'opérations de nettoyage nature par les bénévoles.



+ Construisons ensemble l'égalité

Temps fort de la ville en la matière, la « Fabrique de l'égalité » est un programme riche et diversifié tant sur les thèmes abordés que sur les formes proposées, invitant les citoyens à mieux comprendre les discriminations et à découvrir tout ce qui peut être mis en œuvre pour les faire reculer.

La Fabrique de l'égalité se déroule autour d'une trentaine d'événements (conférences, spectacles, formations...) et plusieurs temps forts organisés toute l'année, notamment pendant les mois de mars et novembre qui montrent que la lutte contre les discriminations est l'affaire de toutes et de tous, que la culture, le savoir, les échanges et les débats font avancer les consciences et bouger les points de vue.

EMPLOI INSERTION ÉCONOMIE SOCIALE & SOLIDAIRE



LES MISSIONS

La Cellule insertion, emploi et développement économique du pôle politique de la ville et cohésion territoriale a pour missions de faciliter l'accès effectif à l'emploi, à la qualification ou à la création d'activités, grâce au suivi d'une file active de demandeurs d'emploi, la mise en place d'ateliers qui leur sont dédiés (recherche d'emploi, usage multimédia...), l'usage des clauses sociales dans les marchés publics, la passation de marchés d'insertion, le soutien financier à des chantiers d'insertion et à des actions associatives favorisant la mobilité, l'accès à la formation... Elle anime des permanences et services en faveur de l'emploi et de l'insertion.

Le Service développement et prospective du CCAS a pour missions de développer et accompagner des projets innovants, de coordonner et animer des démarches transversales comme la démarche «Impact Metz pour une économie à impact social et environnemental positif» ou le Projet social de territoire, de réaliser l'analyse des besoins sociaux.

LES CHIFFRES

- 180 669 heures d'insertion réalisées dont 67 290 pour la Ville de Metz dans le cadre des clauses sociales.
- 140 marchés suivis pour 200 bénéficiaires.
- 165 participants et 62 structures représentées dans le cadre de la journée régionale de l'ESS.
- 26 appels à projets recensés mobilisables par les porteurs de projets.

Faits marquants

Forum pour l'emploi

Les partenaires de l'emploi, les organismes de formation et de création d'entreprises se sont mobilisés aux côtés de 75 exposants. 1 200 offres d'emploi à pourvoir ont été proposées aux visiteurs de tous profils.

Accompagnement des demandeurs d'emploi

En complémentarité des services apportés aux demandeurs d'emploi messins de plus de 26 ans comme l'aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation, des ateliers de recherche d'emploi, 200 personnes ont bénéficié d'un accompagnement individuel à la mise en œuvre du projet professionnel par une conseillère en insertion professionnelle.

Accompagnement de projets générateurs d'emploi

Un comité d'urgence a vu le jour ayant pour but d'accompagner en termes d'ingénierie et de financement les porteurs de projets à fort impact social et environnemental. 5 projets ont été auditionnés et accompagnés cette année.



« Metz la solidaire »

Édition d'un guide pour découvrir la ville de Metz autrement. 690 exemplaires de « Metz la solidaire » a permis de référencer les structures permettant d'accompagner les habitants de Metz et de la Métropole vers une consommation responsable et un engagement citoyen. Les commerces, services et associations recensés ont une finalité sociale, solidaire, équitable et/ou locale.



+ Économie sociale et solidaire : des solutions innovantes pour les territoires !

Une journée régionale de clôture du mois de l'ESS a été organisée à Metz sur le thème « Economie sociale et solidaire : des solutions innovantes pour nos territoires ! ». En ouverture, une conférence-débat a permis de poser un regard croisé sur le rôle de l'Economie sociale et solidaire pour le développement des territoires. 15 stands de professionnels ont accueilli les participants pour des informations sur les programmes d'accompagnement et de financement proposés. Enfin, 4 ateliers ont permis de découvrir le dispositif « Territoire zéro chômeurs », les aides proposées aux porteurs de projets de l'ESS, les créatrices d'activité accompagnées par l'ADIE et le générateur de projets Start-Up de territoires.



PERSPECTIVES 2019

- **Clauses sociales** : poursuite de leur développement sur les projets municipaux, de la métropole et des bailleurs sociaux.
- **Diagnostic territorial de l'ESS** : état des lieux approfondi des structures de l'ESS et les acteurs en voie d'émergence qui tissent les solidarités de proximité locales.
- **Événements ESS** : organisation d'un événement partenarial lors du mois de l'ESS dans le cadre d'ESS'aimez, de Start-Up de territoire et de Succ'ESS Stories organisé par Metz Mécènes Solidaires.
- **Forum pour l'emploi** : reconduite de l'opération avec l'extension du périmètre des exposants.

LOGEMENT

LES MISSIONS

La Cellule logement, cadre de vie et renouvellement urbain du Pôle politique de la ville, cohésion territoriale et insertion favorise le développement urbain par une action sur le logement et les aménagements publics. A ce titre, elle met en œuvre un programme de gestion urbaine de proximité, un programme d'accompagnement des copropriétés en difficulté à Metz-Borny, et un programme de rénovation urbaine à Metz-Borny, à Bellecroix, Patrotte/Metz-Nord et au quartier intercommunal Saint Eloy Boileau Pré-Génie.

Le Service information et accompagnement au logement du CCAS a pour missions de gérer le contingent municipal, de renseigner les personnes en recherche de logement quant aux démarches à effectuer, d'accompagner les personnes ayant des difficultés d'accès à un logement, mais aussi de prévenir l'expulsion locative.

LES CHIFFRES

- 279 instructions de dossiers logement
- 82 Coup d'Pouce logement accordés
- 539 aides à l'énergie accordées
- 1 000 logements du contingent réservataire gérés pour la ville et Metz Métropole répartis entre 7 bailleurs sociaux

+ Metz assurance habitation

Fruit d'un travail partenarial renforcé entre le CCAS, les bailleurs sociaux du territoire, l'UFC que choisir 57 et l'ADIL 57, Metz Assurance Habitation permet de proposer aux messins, sous conditions de ressources deux assurances habitations répondant à leurs attentes en terme de garanties de bases à prix préférentiel.

Deux conventions de partenariat ont été signées avec la MAE et la MGEL.

Faits marquants

Précarité énergétique

Le chèque énergie a remplacé les tarifs sociaux de l'énergie. Ce nouveau dispositif a permis d'adapter les outils et de diffuser une information précisant ses modalités d'octroi et d'utilisation. Une évaluation sociale des situations rencontrées est proposée permettant de définir la nature des difficultés, de construire un plan d'aide adapté à la situation sociale et budgétaire, d'assurer la médiation avec le fournisseur d'énergie, la saisine des dispositifs de droit commun, des commissions de secours du CCAS ou d'autres organismes.

Accompagnement des copropriétés en difficulté

La mise en œuvre du programme des copropriétés en difficulté s'est poursuivie avec le plan de sauvegarde Bernadette, la veille sur l'évolution des copropriétés de Borny ainsi que les différentes OPAH. Ces copropriétés font l'objet d'un soutien au titre du dispositif renforcé de gestion urbaine et sociale de proximité pour l'amélioration du cadre de vie des habitants et du bon fonctionnement du quartier.

La prévention des expulsions

Un courrier de mise à disposition de service en matière d'accompagnement est envoyé à chaque ménage lors du demande des concours de la force publique des personnes domiciliées à Metz. Sur les 183 demandes de concours, 30 ménages se sont rapprochés du service, et bénéficiaient déjà d'un accompagnement social s'inscrivant dans le cadre de la procédure DALO.



PERSPECTIVES 2019

- **Lutte contre les expulsions** : mise à disposition d'un accompagnement social pour les locataires en difficulté d'impayé locatif dans le cadre de l'AMI le logement d'abord.
- **Logement accompagné** : extension du dispositif bail glissant « passerelle logement » et construction d'un dispositif permettant le logement temporaire pour les personnes en situation d'urgence.
- **Programme d'accompagnement des copropriétés en difficulté** : poursuite de la mise en œuvre opérationnelle pour les lots provisoires Bernadette et de l'OPAH Pierné et poursuite de la gestion urbaine et sociale de proximité pour les copropriétés privées.

RAYONNEMENT & ANIMATION URBAINE



ÉLU(E)S RESPONSABLES

Coordination du pôle Épanouissement
Adjoint : Hacène LEKADIR

Coordination du pôle Proximité
Adjoint : Sebastien KOENIG

Foires, marchés & réglementation Économie & commerce
Adjoint(e)s : Patricia SALLUSTI, Thierry JEAN
Délégué : Pierre GANDAR

Police municipale é Prévention Hygiène, Risques sanitaires & Protection civile
Adjoints : Sébastien KOENIG, Jacques TRON

Accueil & relations usagers / Démocratie participative
Adjoint(e)s : Thomas SCUDERI, Nathalie DE OLIVEIRA, Hanifa GUERMITI, Patrice NZIHOU, Françoise FERRARO, Selima SAADI, Jacques TRON

Culture / Bibliothèques-médiathèques Jeunesse & vie étudiante / Sport / Patrimoine sportif Animations festives
Adjoint(e)s : Hacène LEKADIR, Margaud ANTOINE FABRY
Délégué(e)s : William SCHUMAN, Daniel PLANCHETTE, Christine AGUASCA, Nadia SEGHIR

COMMERCE & ARTISANAT

LES MISSIONS

Lien actif entre les commerçants et les services de la ville, la Mission commerce & artisanat assure plusieurs rôles :

- accueil des porteurs de projets afin de les conseiller, leur indiquer les locaux adaptés à leur activité et les guider dans leur installation.
- guichet unique d'informations et de demandes à l'attention des commerçants.
- partenaire : elle participe à des projets ou coordonne des actions avec la Fédération des commerçants, les associations de commerçants, les commerçants, les Chambres consulaires, l'Agence Inspire Metz.
- veille, pour évaluer en continu les évolutions du tissu commercial messin.

LES CHIFFRES

- 2 809 cellules commerciales répertoriées sur le territoire messin.
- 23 porteurs de projets accompagnés.
- 107 commerçants participants à la troisième édition de Metz est wunderbar.
- 1 178 élus et acteurs de centre-ville présents aux Assises Européennes du Centre-Ville à Metz.

1^{ères} Assises Européennes du Centre-Ville

1 178 élus et acteurs du centre-ville de France et d'Europe (Suède, Portugal, Espagne, Irlande...) ont convergé à Metz les 6,7 et 8 Juin 2018 pour la 13^{ème} édition des Assises nationales de centre-ville et les 1^{ères} Assises Européennes du Centre-Ville, soutenues officiellement par la Commission Européenne. Parmi les temps forts : un atelier sur le Plan Action Cœur de Ville du gouvernement en présence des 222 collectivités retenues et du Préfet et directeur du programme, Rollon Mouchel-Blaisot ; des ateliers thématiques et la clôture par Jacques Mézard, Ministre de la Cohésion des territoires, qui a inauguré le Salon Centre-VillExpo.

Faits marquants

Animation du tissu commerçant

Transmission d'informations aux commerçants et partenaires (ouverture dominicale, stationnement, info travaux,...) ; organisation de rencontres régulières : 4 petits-déjeuners avec les associations de commerçants.

Commerces à l'essai, commerces inspirés

L'opération Commerces à l'essai, commerce inspirés permet à des entrepreneurs souhaitant ouvrir un commerce de bénéficier d'un accompagnement dans la réalisation de leur projet et de tester leur concept sur la base d'un bail dérogatoire (précaire). La Mission Commerce & Artisanat de la Ville de Metz accompagne les porteurs de projet dans la recherche de locaux.

Accompagnement des franchises et des franchisés

Afin de les repérer et de leur proposer un accompagnement - notamment concernant leur implantation - la Ville de Metz s'est affiliée à l'outil InSiti qui fait le lien entre les enseignes, les candidats à la franchise et les cellules commerciales. La Ville accompagne des installations par l'aide à la recherche d'un local et tout type de renseignements techniques et administratifs.



PERSPECTIVES 2019

- **Commerces à l'essai, commerces inspirés** : Poursuite du dispositif en lien avec Alexis Lorraine et Inspire Metz : suivi des porteurs de projets dans leurs démarches pendant la phase d'installation.
- **Mise en ligne d'un guichet unique pour les commerçants** après compilation des contenus avec les services réglementation (demandes d'enseigne et de terrasses), urbanisme (dépôt et accord) et hygiène (demandes de licence de débit de boissons).

RÈGLEMENTATION & ACTIVITÉS COMMERÇANTES

LES MISSIONS

Le Service réglementation et activités commerciales a pour principales missions de :

- veiller au respect de l'occupation du domaine public lors des manifestations et des occupations à caractère commercial (terrasses, animations commerciales).
- gérer le marché couvert et les marchés dits de plein vent de la Ville de Metz.
- fixer les conditions de circulation et de stationnement (arrêtés, macarons rive-rains).
- édicter et faire respecter la réglementation en matière de pouvoirs de police administrative du Maire (publicités, enseignes, débits de boissons temporaires, taxis...).
- percevoir et contrôler les dispositifs soumis à la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure.
- enregistrer des meublés de tourisme.

LES CHIFFRES

- 883 autorisations de manifestations à caractère sportif, culturel, ludique.
- 642 délivrances de macarons et/ou télécommandes pour les voies piétonnes.
- 335 demandes de place de marché traitées.
- 305 autorisations de terrasses.



PERSPECTIVES 2019

- **Extension du marché S^{te} Thérèse** : étude sur la possibilité d'élargir l'offre de vente de produits alimentaires de qualité.
- **Marché couvert** : classement en ERP 3^{ème} catégorie pour répondre à la réglementation en vigueur.
- **Foire de Mai** : renouvellement de la convention d'affectation et d'utilisation d'un terrain municipal.
- **Modernisation de la gestion administrative des marchés** : mise à jour du logiciel de gestion des places et entrée en vigueur du nouveau règlement des marchés de plein vent.
- **Petit train touristique** : conventionnement pour 6 ans avec un nouveau prestataire proposant un train touristique électrique innovant.

Faits marquants

Simplification des procédures

L'accès et le stationnement des artisans est facilité sur les zones piétonnes. Les procédures ont été simplifiées et clarifiées ce qui permet une réactivité accrue et un service plus efficace rendu aux usagers.

Mise en service du progiciel Litteralis pour la rédaction des arrêtés permanents

Dans la continuité de la mise en service de cet outil en 2017, les arrêtés permanents et les autorisations de stationnement ont été rédigés via Litteralis ce qui permet une harmonisation des pratiques entre les services de la Ville et de Metz Métropole.

Contrôle des dispositifs publicitaires

Mise en conformité des installations en conformité avec le Règlement Local de Publicité.

Contrat pour l'entretien des colonnes d'expression libre

Exterior Media assure dorénavant l'entretien, la maintenance et la propreté des colonnes destinées à l'affichage libre implantées sur le territoire de la Ville de Metz depuis juillet 2018.

Organisation de La fête du « Goût de France » sur le Marché Central

Organisée en partenariat avec le Syndicat national des marchés de France, le collègue Jean Rostand de Metz et la Ville, les élèves ont distribué de la soupe et des gâteaux confectionnés avec des fruits et légumes des maraîchers du marché.

LES MISSIONS

La **Police municipale** effectue au quotidien plusieurs missions de police administrative liées à la prévention, à la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques :

- régulation du trafic routier, contrôles routiers, contrôle du stationnement, sécurisation de sites.
- veille au respect des arrêtés municipaux et à la réglementation en matière d'affichage, et vérifie les autorisations d'occupation du domaine public (terrasses, travaux...).
- participation aux diverses manifestations patriotiques ou culturelles, coordination des interventions des services d'urgence de la Mairie avec celles des Pompiers et de l'Hôtel de Police.
- surveillance de 158 établissements scolaires et bâtiments communaux.
- veille sur la tranquillité et la salubrité publiques en participant à la lutte contre les nuisances sonores, les incivilités et la délinquance de voie publique.
- police de proximité dans tous les quartiers de la ville et permanences dans les mairies de quartiers.

La **Cellule de gestion** est chargée du suivi de la fourrière et du bureau des objets trouvés.

Le **Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance**, coordonne la concertation entre les différents intervenants, via des Cellules de coordination opérationnelle et met en place les plans d'actions sur la lutte contre l'insécurité.

LES CHIFFRES

- 344 vacations effectuées pour Constellations de Metz et les Fêtes de la mirabelle.
- 39 017 verbalisations pour stationnement gênant et infraction à la sécurité routière.
- 1 604 objets trouvés.
- 10 cellules de coordination opérationnelles organisées : Borny ; Metz Nord/Patrotte ; Bellecroix ; Les Hauts de Vallières, Hannaux-Frécot-Barral ; Outre-Seille.

POLICE MUNICIPALE

Faits marquants

Armement

Formation de 35 agents à l'armement de catégorie B dans le cadre de l'acquisition sur 3 ans de pistolets 9 MM ; formation en école de Gendarmerie d'un Moniteur Maniement des Armes interne au service.

Passage en Délégation de Service Public pour la gestion de la fourrière automobile

Signature du contrat avec la Société ADR 67 le 27 février 2018 et début de l'exploitation en DSP le 4 avril 2018.

Mise en place de chantiers jeunes avec différents services municipaux

Mise en peinture des rambardes et de garde - corps le long de la Moselle, chantier permanent sur le stade de rugby de la GAB, pose de barrières lors des manifestations et festivités, participation au Challenge Piéton, déménagement de deux groupes scolaires et mise en peinture d'un préau, mise en peinture des chalets et montage du site de Metz Plage, réalisation d'une fresque murale illustrant la relation Police/ Population et échange avec un agent lors d'un café philo.



PERSPECTIVES 2019

- **Déménagement de la fourrière** : Installation Boulevard de la Solidarité sur un site neuf, sécurisé et plus étendu.
- **Poursuite du déploiement du dispositif de vidéo-protection** : Achat de 16 caméras mobiles et test du dispositif.
- **Poursuite de l'amélioration des équipements de protection individuelle des agents** : Amélioration de la classe de protection des gilets pare-balles, complément d'attribution à tous les agents de casques de protection et dotation généralisée de protège-tibias pour les violences urbaines.
- **Actions de prévention de la délinquance et de récidive** : Déploiement de nouveaux chantiers jeunes, mise en place de stage de citoyenneté et de découverte de l'institution avec le STEMO de Metz.
- **Campagne tranquillité publique** : Sensibilisation auprès des clients et patrons des établissements sur les nuisances sonores nocturnes.
- **Prévention Routière** : Mise en place d'actions spécifiques autour des écoles et participation au challenge piéton.



Prox aventure, une rencontre entre les jeunes et la police pour prévenir la délinquance

La Police municipale a participé, dimanche 1^{er} juillet, à une action citoyenne de prévention de la délinquance appelée « Prox aventure ». Destinée aux jeunes des quartiers des Hauts-de-Vallières et du Sablon, classés quartiers prioritaires de la politique de la ville, cette opération proposait de nombreux ateliers permettant de tisser des liens entre les jeunes, la police, les éducateurs spécialisés du CMSEA, et le bailleur social LogiEst. Les jeunes ont pu enfilet la tenue de maintien de l'ordre des policiers municipaux et suivre des activités sportives, une initiation aux gestes de premiers secours, aux gestes et techniques professionnels en intervention (self défense, technique de menottage,...) et un parcours d'obstacles avec une succession d'épreuves physiques à enchaîner en tenue de policier.

Cette initiative contribue ainsi au changement des regards et des représentations tout en favorisant le dialogue avec les jeunes. Dans la continuité du « Prox'Aventure », un cycle de rencontres a été programmé en 2018 et poursuivi en 2019.



LES MISSIONS

Le Service hygiène et risques sanitaires a pour missions de contrôler, conseiller et veiller à faire respecter la réglementation en matière d'hygiène et de santé des messins dans plusieurs domaines :

- hygiène alimentaire : contrôle des établissements de bouche (restaurants, commerces non sédentaires, commerces d'alimentation).
- hygiène de l'habitat : missions anti-vectorielles et lutte contre la prolifération d'animaux nuisibles et gestion des procédures des bâtiments menaçant ruine.
- hygiène publique générale : avis en matière d'hygiène sur les permis de construire et déclarations préalables.
- avis du maire sur les licences d'exploitation des débits de boisson, conseils et assistance auprès des professionnels dans le cadre de la création, d'un changement d'activité, d'une demande de licence débits de boissons.

Enfin, il suit et instruit les dossiers relatifs aux bruits de voisinage.

LES CHIFFRES

- 288 contrôles d'établissements sur près de 750 recensés sur la Ville.
- 132 inspections sanitaires suite à des doléances relatives à l'habitat insalubre.
- 72 interventions de lutte anti-vectorielle sur des bâtiments municipaux (rats, pigeons, insectes, etc).
- 2 campagnes de dératisation des berges de la Moselle.
- 7 mesures sonométriques (dont 3 concernant des débits de boissons diffusant de la musique amplifiée).

HYGIÈNE & RISQUES SANITAIRES

Faits marquants

Intensification des procédures de périls

Le service a traité 78 demandes relatives à la sécurité liée au bâtiment (chutes de pierres, crépis, édifices menaçant ruine). Ces dossiers ont donné lieu à 11 procédures d'arrêt de péril imminent et 8 interdictions d'accès. Les procédures de péril affectent de plus en plus de copropriétés en difficultés.

Sensibilisation sur le nourrissage des animaux

Mise en place d'actions de sensibilisation autour du nourrissage des animaux (pigeons notamment) par une large campagne de communication (flyers, panneaux, interview presse et télé).

Intensification des contrôles d'hygiène alimentaire

Afin d'améliorer la sécurité, le service a augmenté les contrôles conjoints avec la Direction Départementale de la Protection des Populations. Ainsi, il a conduit 215 contrôles inopinés dans les établissements de bouche - soit 160 contrôles de plus qu'en 2017.

PERSPECTIVES 2019

- **Intégration au dispositif Alim Confiance** : lancée par le Ministère de l'agriculture, l'application Alim'confiance met à disposition du grand public l'ensemble des résultats des contrôles officiels en sécurité sanitaire des aliments et permet de connaître le niveau d'hygiène des commerces autour de soi (restaurants, métiers de bouche, distributeurs) à l'aide d'une carte interactive.
- **Communication auprès des professionnels sur l'hygiène alimentaire** à travers des flyers sur les prescriptions alimentaires.
- **Lutte contre l'habitat indigne** : participation à un groupe de travail sur l'incurie avec le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne et Non Décent ; mise en ligne d'informations sur metz.fr.

RELATIONS USAGERS

LES MISSIONS

Le Service relations usagers a pour missions de délivrer aux usagers des prestations de qualité, sur le fond et la forme, tant en matière de formalités administratives (inscriptions sur listes électorales, attestations d'accueil, certificats de concubinage, actes de naissance, de mariage et de décès...), de délivrance de Cartes Nationales d'identité, de passeports, d'inscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires, à la restauration ou au périscolaire du matin. Il assure également la tenue des registres d'état-civil.

Les agents dédiés au numéro d'appel Allo-Mairie répondent directement aux usagers pour les questions en lien avec l'activité municipale.

Le service assure aussi la gestion des sept cimetières de la Ville de Metz et la police des funérailles.

LES CHIFFRES

- 453 mariages
- 13 663 Cartes Nationales d'Identité et 11 128 passeports délivrés
- 1991 naissances et 1328 décès enregistrés
- 28 568 demandes d'actes via e-mairie
- 57 131 actes via COMEDEC (COMMunication Electronique des Données d'état-civil)
- 7 241 demandes d'actes par courrier
- 127 327 appels téléphoniques reçus et traités par Allo Mairie

PERSPECTIVES 2019

- **Amélioration des espaces d'accueil du public** : Les locaux de la Cellule état-civil seront rénovés afin de mieux accueillir le public. Deux banques présentant un total de 8 bureaux seront dédiées à l'accueil du public, et 12 postes seront totalement hors public. En parallèle, une réorganisation spatiale des fonctions d'accueil sera menée pour ne plus avoir qu'un local « état-civil », un local « cartes d'identité / passeports » et un local « formalités administratives ».
- **Développement de télé-services** : Plusieurs téléservices à destination du public relatifs aux formalités d'état-civil (vérifications) et aux formalités funéraires seront mis en ligne.



Faits marquants

Ouverture d'un point formalités à la gare de Metz

Depuis mai, le point formalités, situé dans le hall des arrivées de la gare, est servi par deux agents qui instruisent les demandes de titres d'identité et de voyage, et en assurent la délivrance.

Certification MARIANNE

La Ville de Metz a reçu en novembre 2018 la certification nationale Marianne pour son accueil des usagers.

Répertoire Électoral Unique

L'ensemble des listes électorales ont dû être vérifiées avant leur envoi à l'INSEE pour centralisation et constitution du répertoire électoral unique en vue de sa mise en œuvre à partir du 1^{er} janvier.

CITOYENNETÉ & DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



LES MISSIONS

- Ouvrir des espaces de rencontre et de discussion entre l'ensemble des acteurs de la ville (habitants, services, élus).
- Inciter les messins à participer à la gestion collective de leur cité et recueillir leur expertise d'usage afin d'enrichir la décision politique, y compris les plus jeunes dans le cadre du conseil municipal des enfants.
- Informer et concerter les habitants sur l'ensemble des projets prévus ou en œuvre sur leur territoire.
- Travailler avec l'ensemble des services de la collectivité et les citoyens pour réaliser les idées issues des comités de quartier et du budget participatif.

LES CHIFFRES

- 346 rencontres avec les habitants
- 198 réunions avec les comités de quartier.
- 43 réunions du conseil municipal des enfants.
- 96 concertations urbaines.
- 17 événements organisés pour les habitants : cafés citoyens, fêtes de quartier, accueil des nouveaux arrivants, fête des voisins.
- 586 idées déposées dans le cadre du budget participatif.
- 49 projets réalisés avec les habitants et les services de la ville.
- 751 membres dans les comités de quartier.

Faits marquants

Renouvellement du conseil municipal des enfants

Le conseil municipal des enfants est composé de 55 élus de CM1 et CM2. Il a achevé ses actions conduites dans le cadre de ses commissions thématiques : réalisation de boîtes à dons par la commission bien-être et solidarité, jeu de société « Les p'tis éco-Lorrains » par la commission nature, circuit « Parcours de l'eau » par la commission culture et patrimoine. Le conseil municipal des enfants a été renouvelé en octobre 2018 après 23 réunions d'informations dans les écoles élémentaires.

Publications conçues avec et pour les habitants

Accompagnés par le Service citoyenneté et démocratie participative, les habitants ont produit plusieurs publications pour faire connaître leur quartier, parmi lesquels le livret « Promenades à Vallières » et le livret « Sablon : cadre de vies ».

Adhésion à la Charte de la participation

La Ville de Metz est la première ville de plus de 20 000 habitants et la première ville du Grand Est à adhérer à la Charte de la participation du public. Mise en place par le Commissariat Général au développement durable, elle énonce les valeurs et principes utiles pour améliorer l'efficacité et la citoyenneté des décisions ayant un impact sur le cadre de vie.



PERSPECTIVES 2019

- **Premier budget participatif éco-citoyen :** Fin 2018, les messins ont décidé de faire évoluer ce dispositif en un budget participatif éco-citoyen. Le développement durable fera partie des critères de sélection pour les propositions qui pourront être émises par les habitants à partir de février 2019.

Mais aussi...

- Constitution d'un **observatoire des quartiers.**
- Campagne de **renouvellement des membres des comités de quartier.**
- Renforcer la **concertation à l'échelle métropolitaine.**
- Mise en ligne des pages de **participation numérique.**



CULTURE

// ACTIONS CULTURELLES



LES MISSIONS

Le Service action culturelle du Pôle culture prend en charge six missions, en coordination étroite avec les institutions et des associations culturelles partenaires qu'elle subventionne :

- Structurer une offre culturelle et artistique durable sur tout le territoire, permettant l'élargissement et à la diversité des publics d'une part, et soutenant le rayonnement et l'attractivité de la Ville d'autre part ; renforcer et soutenir la création, la production, la diffusion et l'éducation artistique et culturelle ainsi que les pratiques en amateur dans tous les champs artistiques : spectacle vivant, musique, arts visuels, cinéma, numérique, lettres, patrimoine et histoire.
- Favoriser l'accès à l'art et à la culture des enfants, d'une part dans le cadre scolaire avec le pilotage et la coordination du dispositif d'éducation artistique et culturelle des résidences dans les écoles messines, et d'autre part pour les enfants résidant dans des quartiers classés « Politique de la ville », avec la poursuite du projet DEMOS Metz Moselle, dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale au service de 120 enfants.
- Garantir la continuité et le dynamisme d'une saison culturelle de qualité, diversifiée, exigeante et gratuite pendant la période estivale à travers le pilotage et la production de la seconde édition du festival Constellations de Metz, et les autres fêtes qui font rayonner la ville : Fêtes de la Mirabelle et Fête de la Saint-Nicolas.
- Organiser la saison musicale de l'Harmonie municipale.
- Accompagner les associations dans la mise en œuvre et la promotion des manifestations culturelles dans l'espace public, en transversalité avec les services municipaux compétents : Festivals Le Livre à Metz, Passages, Hop Hop Hop, Film subversif...
- Animer le réseau de villes QuattroPole par des rencontres régulières avec les responsables culturels français, allemands et luxembourgeois.
- Animer le Conseil de la Culture, instance citoyenne qui participe à éclairer la réflexion et l'action publique en matière de politique culturelle à Metz.

LES CHIFFRES

- 500 rendez-vous artistiques proposés dans la seconde édition du festival Constellations de Metz - 950 000 spectateurs, soit une augmentation de près de 60% de la fréquentation.
- 19 résidences d'artistes dans 20 écoles primaires messines - 600 enfants ont participé à cette 8^{ème} saison.
- 7,995 millions d'euros alloués aux principales institutions de la ville (Cité musicale-Metz, Centre Pompidou-Metz, Bliiida).
- 150 dossiers de demandes de subventions instruits, une centaine d'associations culturelles subventionnées.
- 16 concerts gratuits présentés par l'Harmonie municipale devant 10 500 spectateurs.

Faits marquants

Constellations de Metz #2

La deuxième édition du festival a été organisée autour de 4 volets : arts numériques, festival Ondes Messines, week-ends thématiques et labellisations d'expositions. 500 rendez-vous artistiques et 76 œuvres ont été présentés en 82 jours de programmation sur 60 lieux patrimoniaux. 950 000 spectateurs sont venus admirer les œuvres de 300 artistes invités. Metz s'est imposée comme une destination culturelle et touristique au plan national avec une offre culturelle de qualité et vecteur d'attractivité, dont Constellations est le fer de lance.

Résidences artistiques dans les écoles

Pour l'année scolaire 2017-2018, 19 équipes artistiques ont été accueillies dans 20 écoles primaires pour déployer un projet de création artistique avec les écoliers. Plus de 600 enfants associés, et tous les champs de la création artistique étaient représentés. La restitution des résidences a eu lieu en mai et juin lors des journées « Artistes en herbe » dans les salles de spectacle de Metz.

Lancement officiel du projet INTERREG VA Grande Région NOE-NOAH

Fin 2018 a marqué l'acceptation par l'Union Européenne et le lancement officiel du projet NOE-NOAH. La Ville s'inscrit dans un « réseau partagé de reconnections écologiques innovantes et citoyennes en Grande Région » de 25 partenaires français, allemands, belges et luxembourgeois, qui développent une galaxie d'actions en coopération qui poursuivent un double objectif : valoriser et préserver les corridors de biodiversité, tout en tissant du lien social entre les habitants, avec une attention portée aux enfants et aux personnes les plus vulnérables.

+ L'éducation artistique et culturelle des enfants, une priorité de la politique culturelle

En septembre 2018, la Ville de Metz a été désignée « ville laboratoire 100% EAC » par les Ministères de la Culture et de l'Éducation nationale au côté de 10 autres collectivités territoriales. Un second Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle de la Ville de Metz a été signé avec l'Etat et Metz Métropole pour la période 2018-2020, qui poursuit 4 objectifs :

1. Assurer à 100 % des élèves des écoles messines l'accès à un Parcours d'Éducation Artistique et Culturel cohérent par cycle d'ici 2020.
2. Élargir le partenariat à la Métropole et amplifier l'offre jeune public des équipements culturels métropolitains.
3. Créer un passeport culturel aux 9800 élèves scolarisés dans le premier degré dont la distribution a été effectuée dès septembre 2018.
4. Mettre en cohérence et coordonner l'offre EAC sur le territoire de Metz.

Création de la Cité musicale-Metz

2018 a vu le rapprochement artistique et structurel entre Metz en Scènes et l'Orchestre national de Metz, pour créer la Cité musicale-Metz. Cette dynamique nouvelle assure davantage de visibilité et de rayonnement, permet d'accroître l'offre artistique et d'initier de nouveaux projets d'éducation artistique et culturelle au profit de tous les publics.

Conseil de la Culture

Créée à l'automne 2014, cette instance participative rassemble 21 membres dont des représentants d'associations, d'institutions culturelles, de la société civile et issus des comités de quartiers. En 2018, le Conseil a travaillé sur le thème du StreetArt à Metz. Parmi les 15 propositions figurant dans le rapport final d'octobre 2018, 7 ont été validées par la Ville pour une mise en œuvre en 2019.



PERSPECTIVES 2019

- **Premières Assises de l'éducation artistique et culturelle à Metz** : organisation d'un rendez-vous qui vise à mobiliser les acteurs régionaux et nationaux autour de l'objectif Metz laboratoire 100% EAC.
- **Les 30 ans de l'Arсенal et les 5 ans de la BAM** : célébration de ce double anniversaire à travers une saison exceptionnelle de séries de concerts et de festivals.
- **3^e édition du festival Constellations de Metz** : avec en nouveautés la création de 3 œuvres Street Art pérennes et l'aménagement d'une terrasse flottante à proximité du plan d'eau. 1 million de visiteurs sont attendus.
- **800 ans de la cathédrale Saint-Etienne de Metz** : coordination et animation des célébrations. Plus de 200 rendez-vous seront organisés de novembre 2019 à février 2021.
- **Coopérations culturelles décentralisées** : concrétisation de deux projets de coopération - le projet « Création croisée Arts littéraires » avec la ville de Québec, le laboratoire CREM de l'Université de Lorraine, l'association Le livre à Metz et la Cité musicale-Metz - le projet « FANTASTIC », programme d'échange et de coproduction artistiques, avec la ville de Bogota, le Couvent de Saint-Ulrich, le Conservatoire à rayonnement régional Gabriel Pierné et la Cité musicale-Metz.

//PATRIMOINE CULTUREL

LES MISSIONS

Le Service patrimoine culturel intervient dans plusieurs domaines :

- Travaux pour la rénovation, restauration, protection, entretien et mise en accessibilité du patrimoine culturel et culturel remarquable messin.
- Animation et valorisation du patrimoine par l'organisation des Journées Européennes du Patrimoine, les publications, et l'ouverture de la Porte des Allemands, la Basilique Saint-Vincent et l'église des Trinitaires avec une programmation sur chaque site.
- Gestion des projets culturels complexes.
- Gestion des cultes.

LES CHIFFRES

- 32 000 visiteurs à la Porte des Allemands autour de 7 expositions originales, 25 spectacles et animations, 20 ateliers familles pour une fréquentation de 2 500 scolaires et 10 privatisations.
- 110 000 personnes accueillies dans les divers sites lors des Journées Européennes du Patrimoine.
- 70 nouveaux panneaux patrimoniaux connectés installés en cœur de ville et dans les quartiers.
- 9 000 téléchargements de l'application « Histoires de Metz ».



Faits marquants

Travaux sur les monuments classés

2018 a marqué l'achèvement de nombreux travaux, pour un total de plus de 500 000 euros : restauration des façades de l'église Saint-Eucaire ainsi que l'aménagement de ses abords et de son parvis, rénovation de la sacristie de la Basilique Saint-Vincent pour la transformer en loges d'artistes et remise en lumière intérieure de sa nef, ou encore travaux de mise en accessibilité.

Renouvellement de la signalétique patrimoniale et historique

70 nouveaux panneaux, trilingues, proposant des circuits thématiques, ont été installés en cœur de ville et dans les quartiers afin de signaler et de diffuser au public une information historique et patrimoniale sur les édifices ou ensembles remarquables de la cité. Ils sont connectés à l'application « Histoires de Metz » afin de proposer des informations complémentaires.

Exposition nationale dédiée à Jacques-François Blondel

En parallèle de l'exposition « Architecture et pouvoir. Un portail pour la cathédrale de Metz » à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine à Paris, l'Arsenal a accueilli 6 400 visiteurs du 12 avril au 13 juillet, dont 600 scolaires et 600 participants aux animations programmées, sur l'exposition Jacques-François Blondel, Architecte des Lumières.

5 publications sur les grands architectes contemporains ayant œuvré à Metz

Un guide « METZ Ville d'Art et d'Histoire » et 4 ouvrages dédiés aux grands architectes contemporains ayant œuvré à Metz viennent enrichir les ouvrages consacrés au patrimoine et à l'architecture de la ville : « RUDY RICCIOTTI A METZ – La boîte à musiques de Borny », « ROGER-HENRI EXPERT A METZ – L'église Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus », « JEAN DUBUISSON A METZ – La lumière, le confort », et « GEORGES-HENRI PINGUSSON A METZ – du spirituel au fonctionnel ».

//ARCHIVES MUNICIPALES

Faits marquants

Exposition Déclinaison(s)

Déclinaison(s) propose des œuvres réalisées à partir de la transformation d'affiches conservées aux Archives et destinées au pilon. Les étudiants de la Licence 2 Arts plastiques de l'Université de Lorraine ont investi ce matériau afin de le penser de manière artistique par une création de volumes, ayant tous comme point commun le travail de la couleur.

Exposition « Remparts »

Être un rempart à toutes les formes de discrimination en mettant en valeur ces personnalités : c'est le projet ambitieux de lycéens de Cormontaigne, qui en collaboration avec l'association messine Bout d'essais et sur la base de documents des Archives ont imaginé, mis en scène et réalisé ces portraits qui font se rencontrer de grandes figures messines et monuments. Les personnalités choisies et incarnées par les lycéens sont : François de Guise, Auguste Migette, Jean-Marie Pelt, Johann Baptiste Keune, l'Abbé Grégoire, Eugène Rolland, LaFayette, Marie Octavie Sturel et Jeanne Mélanie Paigné, Paul Tornow, Robert Schuman, François Rabelais, Louis de Cormontaigne.

Restauration du patrimoine écrit

La campagne annuelle de restauration de documents par une société spécialisée a porté sur 509 feuillets de liasses anciennes ou rouleaux de parchemin ainsi que 44 sceaux.

Numérisation du patrimoine écrit

190 000 pages de registres ont été numérisées (Etat-civil). Toute la collection de l'Etat-civil de 1561 à 1917 est numérisée et en ligne. Au total, 1 900 000 pages sont disponibles (registres conseil municipal, paroisses, Etat-civil, recensements).

LES MISSIONS

Les Archives municipales assurent les missions obligatoires et réglementaires (CGCT, Code du Patrimoine) de collecte, classement, conservation et communication des documents et informations publics de la collectivité et de ses satellites. Le service gère également les dénominations de voies publiques.

LES CHIFFRES

- 117 ml d'archives publiques versées aux Archives municipales par les services.
- 450 ml de documents classés et conditionnés.
- 1228 notices informatiques saisies.
- 4 expositions proposées, dont 3 réalisées par le service.
- 7434 visiteurs dans le bâtiment des Archives municipales situé Cloître des Récollets.
- 166 408 visites sur le site archives.metz.fr



PERSPECTIVES 2019

- **Exposition « Les songes d'une vie d'iris »** : exposition d'œuvres de Laurence Gossart en association avec la galerie des jours de lune.
- **Exposition « Le point de vue »** : exposition de création avec les étudiants de la Licence 2 Arts plastiques de l'Université de Lorraine.
- **Archivage électronique** : mise au point des méthodes et procédures de collecte des documents électroniques, et choix d'une solution pour la conservation pérenne des documents et données.

BIBLIOTHÈQUES MÉDIATHÈQUES

LES MISSIONS

- Offrir au public des collections répondant à ses attentes en matière de formation, d'information et de distraction.
- Proposer au public de nombreuses actions culturelles.
- Valoriser les collections patrimoniales et de lectures publiques, en assurant la médiation par des actions créatives et innovantes.
- Mener une démarche ambitieuse de médiation numérique.
- Adapter les services offerts à l'évolution du mode de vie et des besoins des publics.

LES CHIFFRES

- 359 347 visiteurs (+1,9% de la fréquentation depuis 2017).
- 15 434 usagers accueillis sur 31 dimanches d'ouverture (+9.2 % par rapport à 2017).
- 2 692 enfants des écoles, crèches, haltes garderies, collèges accueillis en lien avec le Projet éducatif de territoire et le Contrat d'éducation artistique et culturelle.
- 156,5 heures hebdomadaires d'ouverture au public après refonte globale des horaires des sites.
- Plus de 500 animations : clubs lecture, ateliers, rencontres d'auteurs, spectacles...
- 79 997 réservations de documents en ligne en 2018, soit 10.54% des opérations réalisées en dehors des horaires d'ouverture au public.



Faits marquants

Lancement du site Limédia mosaïque

Lancé en avril, il est le premier des trois sites en ligne de la Bibliothèque Numérique de Référence du Sillon lorrain. Les abonnés des Médiathèques de Metz, Nancy, Épinal et Thionville disposent d'un service en ligne 24h/24 avec accès à des livres téléchargeables, des journaux et magazines, de la musique indépendante, des cours de langue et de soutien scolaire. Déjà 9 911 prêts ont été réalisés.

Réaménagement d'espaces

L'espace jeunesse de la Médiathèque Verlaine a été entièrement réaménagé, ainsi que l'espace adolescent et l'espace presse de la Médiathèque Jean Macé.

Mise en place d'un nouvel organigramme

À l'occasion du rattachement des bibliothèques Magny à la médiathèque du Sablon et de la bibliothèque de Bellecroix à Verlaine, un travail global a été mené sur l'accueil des publics et le suivi du développement des ressources documentaires. Il s'est traduit par la nomination de responsables de pôles réseau et de référents, de cadres intermédiaires responsables de pôle public réseau et par site, de référents réseaux sociaux, et par le transfert de la mission entretien.



+ Ouverture de l'AGORA et de l'espace Micro Folie

Entre son ouverture le 12 octobre 2018 et la fin de l'année, l'AGORA a déjà accueilli 20 268 visiteurs ! Cet équipement inédit et novateur à Metz et en France, regroupe une médiathèque de 650 m² dédiée à la lecture publique dotée de 16 000 documents, le centre social du quartier de la Patrotte et un espace numérique avec le dispositif Micro-Folie. Ce projet de plus de 8 millions d'euros a été développé avec le concours du FEDER. Présentée en préfiguration de l'AGORA à l'été 2018 sur la place Jean-François Blondel, Micro-Folie Metz a été inaugurée le 19 décembre à l'AGORA. Micro-Folie comporte un musée numérique, un espace scénique, un café, et un espace atelier OpenLab. Le musée numérique doit réunir à terme plus de 500 chefs-d'œuvre d'institutions et musées nationaux, et offrir des actions de médiation, notamment à destination des écoles. L'espace atelier OpenLAB est équipé d'imprimante 3D, de machines à coudre numériques permettant aux néophytes et aux curieux de s'initier à de nombreuses disciplines dans un esprit DIY. Metz fait partie des dix premières villes à proposer le dispositif Micro-Folie.

PERSPECTIVES 2019

- **Deux nouveaux sites en ligne de la Bibliothèque Numérique de Référence du Sillon lorrain Limedia :** lancement de Limédia galeries contiendra des documents historiques du Moyen Age à nos jours, et de Limedia Kiosque regroupant des documents presse. Leur accès sera gratuit.
- **Mise en œuvre de la RFID sur le réseau :** équipement en puces radiofréquence de 182 904 livres, CD et DVD, qui se poursuivra jusqu'en 2020.
- **Formaliser les projets stratégiques et les décliner en actions :** projet éducatif, projet numérique, charte d'accueil des publics dans le cadre du projet de qualité des services, projet d'action culturelle, plan de gestion des collections patrimoniales.



LES MISSIONS

En partenariat avec les associations socio-éducatives et de jeunesse, le Service jeunesse, éducation populaire et vie étudiante développe et anime des projets en direction des jeunes de 6 à 25 ans, des étudiants, des adultes et des familles.

Le service pilote divers dispositifs tels que l'Animation estivale et l'Aide au premier départ en centre de vacances. Il assure l'animation d'une Ecole des sports. Avec les bourses Projets jeunes, le festival Etudiant dans ma ville, l'accueil de jeunes en service civique, le service soutient l'initiative, la citoyenneté et la prise d'autonomie des jeunes.

Enfin, le service gère 22 équipements à vocation socio-éducative.

LES CHIFFRES

- 30 associations conventionnées et 2 111 730 € de subventions pour l'animation des quartiers.
- 2 722 jeunes accueillis, 139 ateliers, 71 structures partenaires de l'Animation estivale.
- 450 jeunes à l'Ecole des sports.
- 185 projets soutenus et 84 emplois créés depuis la mise en place du dispositif Projets jeunes.

JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE & ÉTUDIANTE

Faits marquants

Travaux dans les équipements socioéducatifs

Outre l'ouverture de l'Agora, plus d'un million d'euros a été affecté aux travaux dans les différents équipements socioéducatifs : 1^{ère} tranche de travaux de rénovation dans le centre Le Quai, travaux d'entretien au centre Lacour, au CALP et au centre Arc en Ciel, rénovation de l'Espace Ados de la MJC 4 Bornes, mise aux normes PMR de bâtiments et mise en accessibilité pour les centres St Denis et la Corchade. Dans le cadre de la réhabilitation du centre du Petit Bois, 150 jeunes de l'ENSAM ont participé à un chantier solidaire de 2 jours portant sur des travaux de peinture et la réalisation d'un jardin pédagogique.

Accueil de volontaires en service civique

4 volontaires en service civique ont été accueillis au sein du service afin de mener des missions dans le cadre du réseau associatif étudiant, de la participation des jeunes, et des initiatives jeunesse. En plus de leur tutorat, le service Jeunesse a organisé la participation de 8 des 20 volontaires à la construction d'un grand projet participatif commun : le festival Canap'. La troisième édition du festival Canap' a attiré 800 jeunes messins et mosellans.

Étudiant dans ma Ville : 10 ans !

La manifestation a fêté ses 10 ans, grâce à la mobilisation des associations étudiantes messines et au soutien de partenaires particulièrement impliqués. Lors de cette nouvelle édition, 45 événements ont été organisés sur 10 jours, dans 29 lieux différents – dont 12 nouveaux –, avec la participation de 20 associations étudiantes et le

soutien de 73 partenaires – dont 7 nouveaux. A noter : la présence de 40 associations lors du village de l'engagement, lors de la journée de clôture. Cette manifestation de rentrée permet aux étudiants d'accéder à de nouveaux lieux, de leur faire découvrir des spectacles de qualité, tout en favorisant les échanges entre les étudiants et les messins dans une ambiance festive et décontractée.

Echanges Gourmands

L'opération « Echanges Gourmands » rencontrant un franc succès à chaque édition, l'événement a été programmé les 17 et 18 novembre, en étroite collaboration avec le CROUS Lorraine. Deux temps forts sont à noter : un goûter-réception en Mairie, suivi d'une visite de Metz illuminée et la visite des marchés de Noël, et une invitation à déjeuner dans les familles messines ou de l'agglomération. Pour cette 9^{ème} édition, 78 étudiants et jeunes chercheurs ont été accueillis dans 40 familles.

Colloque national « Vie de Campus et attractivité territoriale »

La Ville de Metz est adhérente et membre actif de l'Association des Villes Universitaires de France. Elle a organisé le colloque national 2018 dédié à la « Vie de Campus et attractivité territoriale » qui a permis de questionner la place des étudiants, chercheurs et campus universitaires dans la cité, ainsi que leurs interactions avec la population et les différents acteurs locaux. 137 personnes ont convergé à Metz les 11 et 12 octobre 2018. L'organisation a été assurée par la Ville de Metz et l'AVUF, et a associé largement les acteurs locaux comme le CROUS et l'Université de Lorraine.



+ École des Sports

Depuis sa création en 2004, l'Ecole des Sports de la Ville de Metz s'intègre dans plusieurs dispositifs portés par les partenaires acteurs de l'insertion. Elle propose des temps d'animation à travers les 4 Quartiers Politiques de la Ville pour les jeunes les plus éloignés de la pratique sportive. En 2018, l'Ecole des sports s'est impliquée dans les projets suivants :

- Animations quotidiennes dans les gymnases pour 450 jeunes.
- « *Allez les filles* » : séance hebdomadaire d'activité physique proposée aux adolescentes de Bellecroix.
- « *Garantie Jeunes* » : dans ce dispositif de la Mission locale du Pays messin, 120 à 150 jeunes sont accompagnés vers l'emploi au travers une démarche globale personnalisée. Un créneau d'activités physiques et sportives est proposé chaque semaine, et permet de compléter leurs diagnostics de savoir-faire et savoir-être.
- « *Rebonds* » : séance hebdomadaire d'activité physique et sportive pour 10 jeunes en décrochage scolaire qui participent à ce dispositif du CMSEA.
- « *J'apprends à nager* » : sur une trentaine d'enfants de 8-11 ans accompagnés en 2018, une dizaine de jeunes ont passé et réussi les tests du Sauv'nage.
- « *Triathlon citoyen* » : en partenariat avec Metz Triathlon, 4 séances de découverte du Triathlon ont été proposées aux jeunes de l'Ecole des Sports. 3 jeunes ont pris leur licence.
- Participation de 48 jeunes de l'Ecole des Sports aux *deux journées de jumelage sportif* qui a eu lieu cette année au Luxembourg.
- *Séjour au ski dans les Vosges* : la Ville a participé à des chantiers jeunes pour financer le séjour de 15 adolescents du Sablon.

PERSPECTIVES 2019

- **Conseil Messin des Jeunes** : La Ville de Metz crée une instance de participation des jeunes de 16 à 25 ans, pour encourager leur engagement et les rendre acteurs du territoire. Un appel à participation sera lancé en mars 2019, pour installation en mai.
- **Nouveaux projets d'insertion professionnelle par le sport pour les jeunes à l'Ecole des Sports** : Mise en place d'un créneau sportif hebdomadaire pour les jeunes de 17-25 ans qui permettra un accueil sportif et un bilan ; participation au challenge sport-emploi qui vise à mettre en lien direct des jeunes et des employeurs potentiels au cours d'une journée sportive ; accueil de 10 jeunes stagiaires en Service Militaire Volontaire pour la préparation du CQP animateur de Loisirs Sportifs.
- **Travaux dans les équipements socioéducatifs** : Deuxième tranche des travaux de rénovation et d'extension du centre social le Quai ; étude de programmation afin d'envisager la construction d'un nouvel équipement socioéducatif à Metz Borny face à la BAM ; travaux de rénovation en vue de la création du Tiers-Lieu de la réussite éducative à Metz-Nord Patrotte.

SPORT

LES MISSIONS

Le Service développement des pratiques sportives a pour mission l'exploitation et l'animation des équipements municipaux, ainsi que le sport scolaire.

Il gère le camping municipal et le port de plaisance, ainsi que le suivi des contrats de délégation de Services Publics des Arènes (renouvelé en 2018 auprès la société S-PASS) et du Golf.

Il promeut la pratique sportive par la mise à l'honneur des clubs champions et des athlètes de haut niveau, le suivi des 80 clubs sportifs subventionnés et des manifestations organisées par les clubs, ou encore la mise en place de l'événementiel sportif (meeting Metz Moselle Athlélor indoor, Marathon...). Il assure enfin la conception, les partenariats, la mise en œuvre et l'animation de Metz-Plage.

LES CHIFFRES

- 348 530 entrées pour les piscines messines.
- Près de 5 050 élèves ont appris à nager dans les piscines messines.
- 2 433 nuitées enregistrées au port de plaisance (labellisé Pavillon bleu).
- 31 994 nuitées au camping municipal, classé trois étoiles depuis octobre 2018.
- 6 672 participants sur l'ensemble des courses Marathon, Marathon Relais Thermapolis, 10 km Haganis et la course UEM Run Kids.
- Près de 50 000 spectateurs et de 800 bénévoles à la 9ème édition du marathon Metz Mirabelle.
- 106 943 visiteurs à Metz-Plage.

Faits marquants

Création d'un annuaire des activités sportives à Metz

Ce projet est issu des propositions remontées lors des réunions publiques - 10 ans ensemble. Une plateforme unique regroupe toutes les informations utiles au choix d'une activité (aspirations, âge, localisation). L'annuaire a été mis en ligne début octobre sur metz.fr

Le sport scolaire

La Ville accompagne l'apprentissage du sport à l'école. Elle prend en charge le transport des élèves vers les différents équipements et met à disposition des éducateurs d'activités physiques et sportives pour accompagner l'apprentissage des disciplines : natation, gymnastique (plus de 1 000 élèves), athlétisme (1 155 élèves) et golf (600 élèves). Au-delà, la ville essaye d'associer au maximum les classes lors des événements sportifs : cours de mini-tennis dans les écoles, rencontres avec des athlètes de haut niveau au meeting AthléLor,... Au Moselle Open, elle a participé à la journée des jeunes en offrant près de 300 tickets aux enfants pour assister aux matchs du mercredi après-midi.

Metz-Plage, la meilleure édition depuis sa création

Les partenaires, les associations et le grand public ont désigné l'édition 2018 de Metz-Plage comme la plus aboutie. Plus de 100 000 plagistes ont profité des activités, comme la méditation, l'escape game et les balades en vélo. De nombreux temps forts ont également animé cette 11^{ème} édition à travers un tournoi E-sport de FIFA 18® ou le spectacle de magie de l'extraordinaire Lord Martin. Metz-Plage est aussi un événement éco-responsable comme en atteste le label « Plage sans Tabac » et « Développement Durable, le sport s'engage ».



PERSPECTIVES 2019

- **Accueil de manifestations de niveau national** : championnat de France de kayak, championnat de France de trampoline, tumbling et gymnastique acrobatique, et championnats de France de marathon pendant la 10^{ème} édition du Marathon Metz Mirabelle.
- **Création d'un observatoire du sport** : Développée avec l'AGURAM, la démarche vise une meilleure connaissance du sport messin (acteurs, pratiques) afin de disposer des données nécessaires pour définir des orientations politiques et évaluer l'action publique.
- **Jeux Olympiques Paris 2024** : Une réflexion sera portée pour envisager d'accueillir des stages, des entraînements, en lien avec les clubs sportifs messins. La ville se positionnera sur l'appel à projet lancé par le Ministère des sports en valorisant ses équipements et le savoir-faire des clubs sportifs messins.
- **Poursuite des travaux au camping municipal** : bornes de distribution d'eau et d'électricité, achat d'une roulotte et d'une cabane magique, nouvelle signalétique, et remplacement des jeux pour enfants.



+ Les Trophées du Sport

Cette manifestation, valorise l'action du monde sportif messin lors d'une soirée de prestige. L'édition 2018 a eu lieu au centre des Congrès de Metz Robert Schuman. Elle a récompensé les sportifs messins s'étant illustrés dans leur discipline par un titre de champion de France ou ayant fait un podium sur des championnats internationaux.

258 sportifs issus de 19 clubs messins et 5 sections sportives UNSS ont été distingués. Sur proposition des clubs sportifs, un jury composé d'élus de la ville de Metz et de ses partenaires a récompensé également des acteurs qui ont marqué la saison sportive messine : une personnalité du monde sportif, un encadrant, des bénévoles, un président, une entreprise investie dans le sport ou encore le coup de cœur et la manifestation de l'année.

Le sportif de l'année a été élu via le Facebook de la ville par plus de 1 200 votants.

PATRIMOINE SPORTIF

LES MISSIONS

La mission principale du service est la gestion des équipements sportifs. Ce qui couvre la maintenance des équipements existants, la gestion quotidienne (plannings d'occupation, sécurité, manifestations), l'élaboration et le suivi des budgets, le management des personnels ainsi que la création de nouveaux équipements sportifs.

LES CHIFFRES

> 183 équipements sportifs dont :

- 20 gymnases et COSEC
- 4 piscines
- 28 terrains de football
- 21 stades

Faits marquants

Stade Dezavelle

Nouvel éclairage du stade, qui permet l'homologation du stade et le déroulement de compétitions nationales.

Stade de Devant les Ponts

Remplacement du revêtement synthétique.

Complexe sportif Saint Symphorien

Travaux d'amélioration du système de ventilation et du chauffage des salles annexes et de la salle spécialisée de tennis de table.

Rénovation du Boulodrome avenue Henry II

Achèvement des travaux débutés en 2017, visant l'amélioration de la performance énergétique et la mise en accessibilité de la zone de jeux et des sanitaires.

PERSPECTIVES 2019

- **Bâtiment des Régates Messines** : Remplacement de la couverture au titre de la préservation du bâtiment.
- **Piscine Square du Luxembourg** : Deuxième tranche de rénovation de la piscine, touchant les cages d'escalier et les sanitaires.
- **Construction d'un terrain de football à la Grange-aux-Bois** : 2019 verra ce projet entrer dans une phase concrète avec les travaux de réalisation du terrain et de l'éclairage entre juin et septembre.



DÉVELOPPEMENT SERVICES URBAINS & ÉNERGIES

Coordination du pôle Développement
Adjoint : Sébastien KOENIG

Coordination du pôle Proximité
Développement durable & solidaire
Transition énergétique, énergie & fluide
Gestion de l'eau & prévention des risques
Adjoint : René DARBOIS
Déléguée : Marylin MOLINET

Espace public
Adjoint(e)s : Béatrice AGAMENNONE,
Jean-Louis LECOCQ
Délégués : Gilbert KRAUSENER, Guy CAMBIANICA

Espaces verts / Agriculture urbaine / Propreté
Adjoint(e)s: Béatrice AGAMENNONE,
Jean-Louis LECOCQ
Déléguée : Marylin MOLINET

ÉLU(E)S RESPONSABLES



DÉVELOPPEMENT DURABLE & SOLIDAIRE



LES MISSIONS

La Mission développement durable et solidaire est une mission transversale, chargée de :

- Programmer, piloter, déployer et évaluer les projets tels que le Plan climat énergie territoire, le rapport développement durable et solidaire, la Semaine européenne du développement durable ou encore le label Territoire de commerce équitable ;
- Impulser, innover, co-financer et accompagner les projets des services, sensibiliser, conseiller et former en interne et en externe ;
- Communiquer sur les actions et valoriser l'image de la ville ;
- Développer des partenariats et des réseaux.

LES CHIFFRES

- 335 418 € obtenus après la vente des bonifications des travaux d'efficacité énergétique sur le patrimoine municipal et l'éclairage public, dans le cadre des certificats d'économie d'énergie.
- 20 000 € investis pour l'installation de détecteurs de présence et de réducteurs de débit d'eau dans les bâtiments municipaux.
- 45 000 € pour des actions de protection de l'environnement, de la sécurité et de la santé des agents dans le cadre de la certification ISO 14001 des pôles techniques.
- 289 packs éco-gestes distribués aux agents et aux familles.
- 450 participants aux 6 conférences « Humain / Animal : quelles évolutions ? »

Faits marquants

Projet de territoire durable et solidaire

Après concertation de 80 partenaires et plus d'une centaine de membres des comités de quartiers, le Projet de territoire durable et solidaire (Agenda 21 3^{ème} génération) a été adopté en mai 2018. Il fixe des objectifs ambitieux, nécessaires et réalisables à l'horizon 2030 et mobilise les nombreux acteurs qui ont contribué à son élaboration. En parallèle de sa mise en œuvre, un travail sur la définition des indicateurs a été conduit avec les directions et les partenaires.

Accompagnement à la certification qualité environnementale des directions

Renouvellement de la certification ISO 14001 pour le Pôle patrimoine bâti & logistique technique ; audits de suivi des pôles Parcs, Jardins & Espaces Naturels et Propreté Urbaine pour la certification ISO 14001 obtenue en 2017 ; assistance à la mise en place d'une démarche ISO 9001 au Pôle propreté urbaine pour une certification en 2020 ; accompagnement à la démarche HQE pour l'AGORA et le restaurant scolaire Claude Debussy.

Elaboration du nouveau Plan climat intégrant l'adaptation aux dérèglements climatiques

Organisation d'un séminaire de concertation et élaboration d'une étude de vulnérabilité du territoire préalable à l'établissement d'un Plan d'atténuation et d'adaptation au dérèglement climatique pour 2030.



+ La Ville à nouveau labellisée « Territoires de Commerce Équitable »

Labellisée depuis 2012, la Ville de Metz a vu son label être renouvelé pour trois ans. Elle a reçu la mention d'excellence pour son engagement remarquable en faveur du commerce équitable et la qualité de sa candidature sur tous les critères. La Ville s'est également vue décerner le prix du jury pour sa démarche exemplaire de sensibilisation des entreprises et organisations du territoire.



PERSPECTIVES 2019

- **Plan Ambition climat 2030** : élaboration et adoption du nouveau Plan Climat.
- **Appui à la mise en place de la Redevance Spéciale et à la relance du tri dans les services** : déploiement du nouveau système de collecte des déchets et sensibilisation, des agents, aux gestes de tri à l'AGORA et dans 3 écoles maternelles.
- **Mise en place d'une Maison de l'Eau** au Cloître des Récollets, comme outil d'éducation aux enjeux liés à l'eau.
- **Rapport développement durable et solidaire 2019** intégrant les premiers résultats des indicateurs du projet de territoire durable et solidaire.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ÉNERGIES & FLUIDES

LES MISSIONS

Le Service énergie et fluides a pour missions de :

- Gérer les contrats de fourniture et de vente d'énergie.
- Assurer la maintenance et l'exploitation des 470 installations thermiques et des 123 chaufferies municipales en télégestion.
- Mettre en œuvre le programme municipal d'efficacité énergétique.
- Développer le recours aux énergies renouvelables.

LES CHIFFRES

- 6 953 factures traitées
- 1 122 contrats d'énergies gérés
- 59.5 Gigawattheures consommés
- 120 000 KWh d'énergie solaire produite
- 50 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique

Faits marquants

Groupement d'achat de gaz avec Metz Métropole

Après réalisation d'un groupement d'achat de gaz avec Metz Métropole sur la fourniture de gaz pour le chauffage des bâtiments municipaux, le marché a été signé pour 3 ans avec ENGIE.

Rénovation des chaufferies

5 chaufferies ont été rénovées afin de réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Ces nouvelles installations fiabilisées permettent également de réduire les pannes de chauffage susceptibles d'interrompre le service public.

Travaux d'entretien au CCAS

L'entretien des chaudières murales et des installations du CCAS s'est fait dans le cadre d'un marché de prestation.

PERSPECTIVES 2019

- **Achat d'électricité** : réalisation d'un marché subséquent pour la fourniture d'électricité verte de certains bâtiments municipaux ; réalisation d'un accord-cadre sur 4 ans pour l'achat d'électricité pour les bâtiments municipaux.
- **Maîtrise de l'énergie** : rénovation de 7 chaufferies municipales, isolation des combles de l'hôtel de ville ; rénovation thermique et isolation de 6 gymnases afin de réduire la consommation de chauffage de ces bâtiments de 50%.



LES MISSIONS

Le Service prévention des risques intervient dans les bâtiments municipaux et les 295 établissements recevant du public pour :

- assurer leur conformité aux normes réglementaires en vigueur (notamment concernant l'amiante),
- veiller au bon fonctionnement des systèmes de protection contre l'incendie,
- assurer la maintenance des équipements électromécaniques,
- coordonner et suivre les commissions de sécurité,
- assurer la sûreté des sites sensibles (écoles, restaurants scolaires, crèches).

Il prévient et gère les risques à l'échelle des territoires par :

- la gestion prévisionnelle des risques naturels et technologiques, et des risques majeurs,
- les missions opérationnelles de mise en sûreté des personnes et des biens,
- la gestion des dossiers relatifs aux catastrophes naturelles.

Enfin, il tient les postes de secours lors de manifestations publiques.

LES CHIFFRES

- 150 commissions communales de sécurité suivies et mises en œuvre
- 2 960 extincteurs contrôlés et partiellement renouvelés
- 540 installations de sécurité incendie vérifiées
- 3 exercices d'évacuation
- 160 personnes formées à la manipulation des extincteurs
- 420 vérifications d'installations électriques
- 70 contrôles réglementaires de chaufferies au gaz
- 152 maintenances mensuelles d'ascenseurs, monte-charges, portes et rideaux automatisés
- 120 ramonages
- 159 interventions de l'antenne d'urgence

PRÉVENTION DES RISQUES

Faits marquants

Actualisation du Plan Communal de Sauvegarde

Ajout d'un chapitre «attaques planifiées» au Plan Communal de Sauvegarde et mise à jour de l'annuaire.

Information sur les catastrophes naturelles et les risques majeurs

Tenue à jour de la page internet relative au Plan communal de sauvegarde, au Document d'information communal sur les risques majeurs et aux procédures de catastrophes naturelles en cours.

Télé-alerte

Maintien et mise à jour du dispositif.



PERSPECTIVES 2019

- **Exercices d'évacuation dans les ERP** : formation du personnel municipal, désignation de guides et de responsables de l'évacuation dans les bâtiments municipaux.
- **Gestion des résidences pour personnes âgées** : contrôles obligatoires (électricité, gaz, ascenseurs et alarme incendie) et suivi des contrats de maintenance.
- **Formation du personnel** à la manipulation des extincteurs et aux règles de sécurité spécifiques relatives aux ERP.

URBANISME

LES MISSIONS

Le Pôle urbanisme, habitat et planification urbaine regroupe trois services.

Le Service projets urbains est en charge de l'élaboration et du suivi de projets d'aménagements sur des emprises foncières ou en renouvellement urbain. Il agit en tant que maître d'ouvrage de la ville et peut déléguer tout ou partie de cette maîtrise d'ouvrage à un tiers tel que SPL SAREMM.

La Cellule action foncière intervient dans le cadre de projets qui nécessitent des acquisitions, des cessions foncières ou encore des intégrations d'espaces verts privés. Elle gère les procédures, la rédaction des actes, les enquêtes publiques et le suivi budgétaire des opérations foncières.

Le Service suivi réglementaire assure la gestion des autorisations d'urbanisme, le contrôle de la conformité des travaux autorisés, et le suivi de ceux effectués sans autorisation, le conseil architectural auprès des particuliers en amont du dépôt de dossier, la gestion des contentieux et recours, ainsi que la gestion des dossiers d'aménagement intérieur des ERP pour l'accessibilité des personnes handicapées.

LES CHIFFRES

- 129 permis de construire et 365 dossiers d'aménagement d'ERP
- 21 transactions immobilières dans le cadre de l'action foncière
- 1 750 déclarations d'intention d'aliéner
- 500 logements construits par an sur les opérations en cours (ZAC Coteaux de la Seille, Sansonnet, Desvallières, Bonsecours...)



Lancement du grand projet d'aménagement de l'ancienne caserne Desvallières

Après adoption par le conseil municipal du projet de renouvellement urbain sur cette friche militaire de 6 hectares en plein cœur du quartier Devant-les-Ponts, les premières étapes préalables aux travaux ont été conduites sur la ZAC : conception de la voirie, examen des contraintes archéologiques et des Monuments historiques, investigations de sols en matière de pollution, phasage des travaux.

À terme, le site accueillera 330 logements, dont au moins 25 % de l'offre en logements locatifs sociaux, des commerces et bureaux sur 5 000 mètres carrés, de nouvelles voies de circulation qui faciliteront la traversée est-ouest du secteur avec des zones de circulation apaisée. D'une ampleur exceptionnelle, l'opération Desvallières s'élève à plus de 6 millions d'euros, avec la participation financière de la ville à hauteur de 576 000 euros.

Faits marquants

Cessions et acquisitions de terrains

Acquisition d'un terrain EPFL destiné à l'aménagement de la fourrière municipale, rue des Potiers d'Etain ; acquisition d'emprises foncières EPFL dans l'ancienne ZAD de Metz Sud et dans la zone de Vallières ; acquisition d'un terrain en vue de sa rétrocession à l'URM dans le cadre de la construction de nouveaux bâtiments destinés à réunir l'ensemble des entités du groupe ; acquisition d'un immeuble rue de Vallières frappé de deux arrêtés de péril.

Cession à la société WHITE STONE d'un terrain dans la ZAC GPV pour l'implantation de bureaux ; cession à la société Le Gouverneur d'un terrain dans la ZAC de Bon Secours pour la construction d'appartements ; cession de terrains à la Société NEXITY, avenue Sébastopol pour la construction de maisons de ville et de collectifs ; cession d'emprises foncières dans la zone Cassin, rue du Commandant Brasseur et rue Charles Le Payen pour des projets immobiliers.

Poursuite des travaux à Bon Secours

Aménagement des réseaux divers (secs et humides) qui alimenteront les 434 logements livrés courant 2019 ; réfection et adaptation des voiries existantes autour de cet îlot ; desserte de l'ensemble des lots par le chauffage urbain après extension du réseau primaire existant, réalisée par l'UEM. L'organisme de certification (Certivéa) a émis un avis favorable pour le droit d'usage de la marque HQE-Aménagement TM concernant la phase en cours de l'opération.

Entrepôts frigorifiques

Lancement de l'appel à projets pour la reconversion des anciens entrepôts frigorifiques rue Général Ferrié en un lieu à vocation sociale, culturelle et solidaire.

Reconquête des berges de la Moselle

Étude sur la reconquête des berges de la Moselle avec plusieurs volets : un schéma directeur fixant un programme pluri-annuel d'intervention, des préfigurations dès 2019 qui initient ce schéma directeur, et des études pré-opérationnelles sur quelques secteurs (camping, plan d'eau et Fort Moselle).



PERSPECTIVES 2019

- **Transfert de propriété à Metz Métropole de l'ensemble des équipements publics internes aux ZAE et des moyens** nécessaires à leur fonctionnement (voiries, équipements, espaces publics).
- **Dématérialisation des procédures** : évolution des outils de suivi réglementaire afin de permettre la saisine par voie électronique.
- **Stratégie foncière communale** : élaboration d'un outil d'aide à la décision sur la stratégie foncière communale avec appui de l'AGURAM.
- **Poursuite des projets urbains** de Bon Secours et Desvallières.
- **Entrepôts frigorifiques** : votation citoyenne préalable au choix du projet final par le conseil municipal, puis démarrage des premiers travaux : étanchéité, désamiantage et déplombage avant ouverture au public à partir de l'été et travaux définitifs fin 2019.
- **Berges de la Moselle** : début de la mise en œuvre du schéma directeur avec deux projets de préfiguration : l'installation de terrasses flottantes avec guinguette dans le cadre du festival Constellations, et d'un belvédère avec tyrolienne dans le cadre de Metz Plage.

ESPACE PUBLIC

LES MISSIONS



La Direction de la mobilité et des espaces publics, mutualisée entre Metz Métropole et la Ville de Metz, met en œuvre les politiques de la collectivité en matière de mobilité d'une part, d'aménagement de voirie et d'espaces publics d'autre part.

Après le transfert de la compétence voirie/espaces publics à la métropole au 1^{er} janvier 2018, les missions exercées par la direction pour le compte de la Ville de Metz sont désormais organisées comme suit :

- Pôle nouvelles mobilités : stationnement payant sur voirie ; mobilier de stationnement pour les vélos ; éducation au vélo et à la sécurité routière.
- Pôle entretien et exploitation de la voirie – espaces publics – Cellule ouvrages d'art : entretien des voiries et des 53 ouvrages d'art non transférés à Metz Métropole ; vidéo-surveillance ; panneaux d'information institutionnelle.
- Service éclairage public : éclairage urbain et illuminations du patrimoine.

LES CHIFFRES

- 3 654 848 € de recettes liées aux 4 800 places de stationnement payantes sur voirie
- Plus de 100 arceaux à vélo posés
- 4 000 enfants touchés par les animations vélo et sécurité routière, notamment avec le Challenge Piétons
- 395 luminaires LED posés
- 21 caméras de vidéosurveillance et 5 caméras fixes ajoutées.

Faits marquants

Installation de mobilier vélo sécurisé

Dans le cadre du budget participatif, la Ville a installé 150 arceaux, 2 abris vélo de 20 places (Arènes et République) ainsi qu'une Bike Box de 10 places à l'entrée du Campus Bridoux. Elle a mis en place une tarification à la journée et la mise en accessibilité des abris via smartphone.

Stationnement : les dispositifs évoluent

Après la mise en œuvre de la réforme de dépenalisation du stationnement au 1^{er} janvier 2018, le contrôle du stationnement payant précédemment réalisé par les ASVP a été confié à l'entreprise INDIGO. Pour faciliter le stationnement sur voirie, de nouveaux dispositifs ont été déployés : mise en place d'un standard téléphonique à l'Espace Metz Stationnement, création du Pass chantier et de l'abonnement à 0€ Orthophonistes et kinésithérapeutes (créé en 2017 pour les infirmiers), création du tarif forfait à 2€/4€.

Travaux de maçonnerie et de réparation

La Ville a mené une inspection détaillée de l'ensemble des remparts de Bellecroix, mettant ainsi en évidence les priorités de travaux à entreprendre. Une première zone a été traitée.

Illumination des vitraux des 2 transepts de la cathédrale St Etienne

Des travaux de rénovation de l'illumination ont permis de rendre visible dès la nuit tombée les vitraux des 2 transepts de la cathédrale au moyen de projecteurs équipés de sources LED. Pour cet éclairage la puissance installée a été réduite de 90%.



+ Rénovation de l'éclairage public

La Ville assure la rénovation de ses installations les plus vétustes par la mise en place d'un éclairage plus juste, plus économe en énergie, respectueux de l'environnement et adapté aux besoins des usagers du domaine public.

Dans le quartier de Vallières, le remplacement des candélabres vétustes par des LED disposant d'un flux dirigé vers le domaine public a permis de diviser par 4 la puissance installée et de réduire les pertes lumineuses. Rue des Tilleuls, un dispositif de détection permet l'allumage et la gradation de la lumière selon la présence des usagers.

La rénovation de l'éclairage de certaines rues des quartiers de la Patrotte, de Devant les Ponts, de Queuleu, de l'Ancienne Ville, de Vallières les Bordes et de la Grange aux Bois, a permis de réduire de 1,8% la puissance globale installée en éclairage public et 71,27% pour les rues concernées.



PERSPECTIVES 2019

- **Vélo école** : Prêt de matériel dans le cadre du voyage scolaire à vélo de 4 classes de l'école Sainte Thérèse vers Remerschen (Luxembourg).
- **Mobilier vélo** : installation d'abris devant 5 écoles messines dans le cadre du programme national ALVEOLE 2. Installation de 150 arceaux.
- **Travaux sur les espaces publics** : comblement d'affouillement dans les fondations de certains murs de quai (quai du Temple neuf notamment) ; dévégétalisation des remparts de Bellecroix pour freiner leur dégradation.
- **Réparation des dommages** aux installations liés au vandalisme, aux accidents et à la vétusté. Des réparations doivent être entreprises sur les luminaires, les candélabres, les réseaux électriques et les armoires.
- **Illumination du patrimoine** : rénovation des vitraux de la grande rosace de la cathédrale Saint-Étienne.

PARCS, JARDINS & ESPACES NATURELS

LES MISSIONS

Le Pôle parcs, jardins et espaces naturels veille au quotidien à l'entretien et à la propreté des parcs, jardins, promenades et espaces verts publics, mais aussi des cours d'école, des cimetières, des espaces naturels et des berges de cours d'eau dès lors qu'ils sont publics.

Il assure la gestion, l'entretien, le renouvellement et le développement du patrimoine arboré (arbres isolés et d'alignement, zones boisées).

Grâce à la production de son centre horticole, il assure le fleurissement pérenne, saisonnier et événementiel.

Il a en charge la maintenance de ses réseaux d'irrigation et l'entretien de son mobilier (bancs, panneaux, corbeilles, barrières, bacs d'orangerie...).

Il assure la conception, le suivi et l'entretien de l'intégralité des 71 aires de jeux et des équipements sportifs de plein air en libre accès (terrains multisports, aires de fitness, skate park...), et intervient en tant que prestataire pour le suivi et l'entretien des terrains de sports concédés à des clubs (football, rugby, baseball...), ainsi que les aires de jeux des écoles.

À travers son jardin botanique, labellisé Jardin Botanique de France, il assure la gestion et la préservation de nombreuses collections végétales, ainsi que la sensibilisation et l'éducation à la botanique et à la biodiversité.

Il assure la gestion des lots de jardins familiaux de la Ville, et développe des partenariats avec les associations, écoles et citoyens : jardins partagés, composteurs collectifs, incroyables comestibles, opération « Mon jardin à l'école », ...

Il œuvre aussi à la valorisation du patrimoine végétal messin, par des actions de communication (brochures, flyers, panneaux, circuits de promenades, présence sur les réseaux internet et professionnels, etc.) et des manifestations thématiques : jardin éphémère, Jard'in Metz, Art dans les jardins (parcours intégré à Constellations).

LES CHIFFRES

- 150 décors réalisés pour les cérémonies et les réceptions, à l'aide de 500 compositions florales et 1 500 plantes en bacs
- 140 kg de miel récoltés dans les 12 ruches installées dans les espaces verts de la ville
- 400 interventions par an sur les arbres
- 16 panneaux d'information sur la faune et la flore réalisés dans le cadre du budget participatif
- 30 projets issus du budget participatif réalisés dans les jardins et espaces verts
- 3^{ème} jardin éphémère installé place de la Comédie de juin à octobre 2018, sur le thème « Le voyage des plantes »

Faits marquants

Label « Arbres Remarquables de France »

L'association A.R.B.R.E.S. (Arbres Remarquables : Bilan, Recherche, Etudes et Sauvegarde) a attribué à la Ville de Metz les labels « Arbre Remarquable de France » et « Ensembles Arborés Remarquables » pour le noyer du Caucase (*Pterocarya fraxinifolia*) implanté en bordure du Lac aux Cygnes dans le Jardin des Régates, les arbres du Jardin botanique et les arbres du square Boufflers. La Ville a également renouvelé son label « 4 Fleurs » « Ville fleurie ».

En lien avec la SAREMM, la Ville a aménagé le parvis Adrienne Thomas avec la plantation d'un arbre remarquable et des plantations arbustives décoratives.

Suite des travaux de renaturation de la Seille

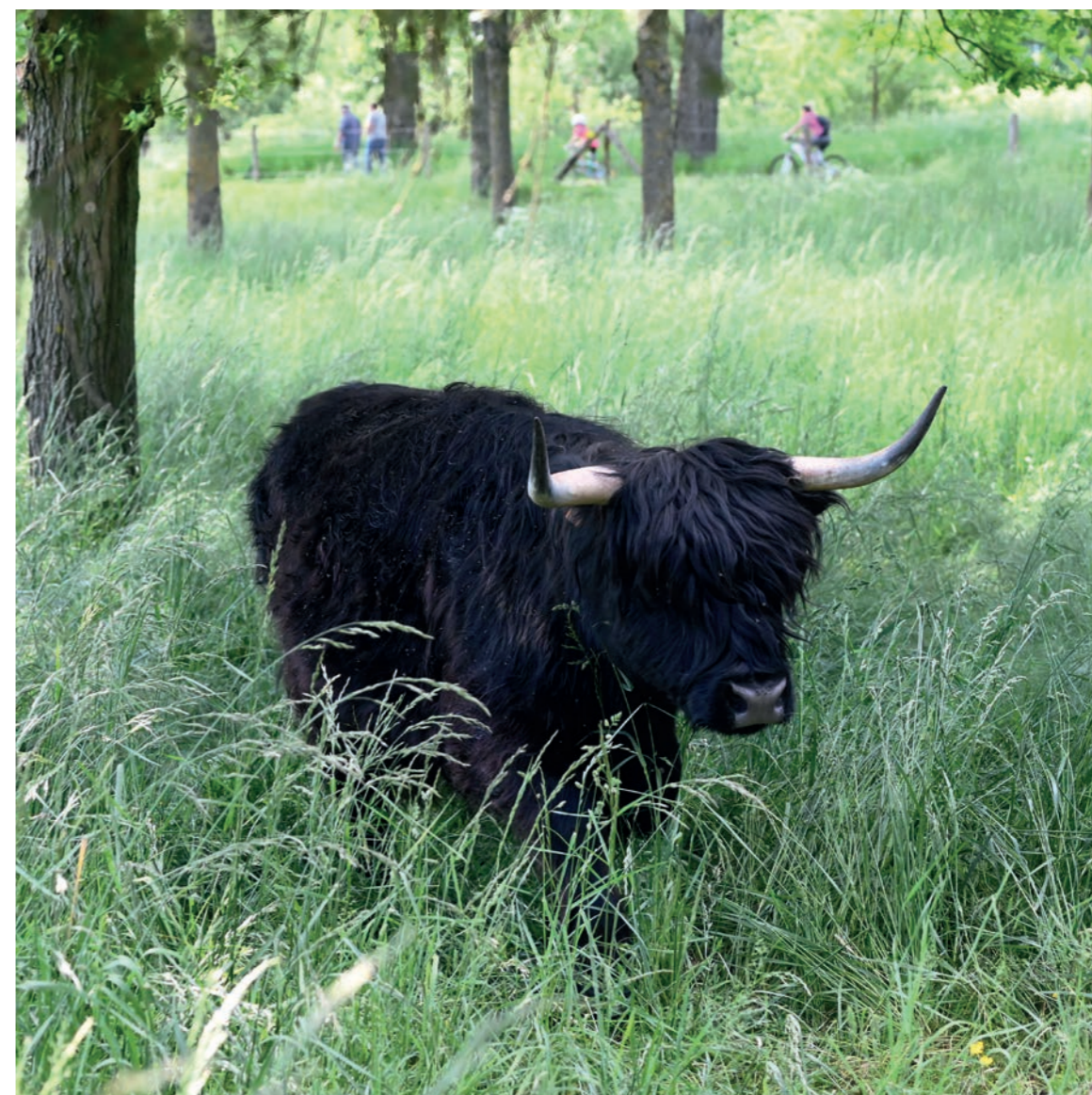
Les travaux de renaturation de la Seille ont occasionné le déplacement du sentier de promenade et des parcelles de jardins familiaux. Cette opération, réalisée sur 2 ans, a permis de réaménager une voie verte le long de la Seille en remplacement de l'ancien sentier entre le pont Lothaire et les 3 ponts de Magny, côté Sablon, et d'aménager de nouvelles parcelles de jardins familiaux.

Déploiement des actions prévues au budget participatif

Le pôle a mis en œuvre une trentaine de projets choisis par les habitants au budget participatif, parmi lesquels l'aménagement d'une nouvelle aire de fitness au plan d'eau, la réalisation de 16 panneaux d'information sur la faune et la flore, la création d'un nouveau terrain multisports le long des remparts et le réaménagement des promenades entre la rue du Gal Fournier et le pont Demange.

Travaux au Jardin botanique

Outre la rénovation du vestiaire des jardiniers du Jardin botanique, la deuxième tranche des travaux de réfection des serres a consisté à changer intégralement les vitrages et la couverture des 3 chapelles situées à l'arrière des serres, ainsi qu'à installer un nouveau système de brumisation.



+ Mise en place d'écopâturage

4 vaches de race Highlands « Des poilus cornus » sont arrivées à Metz et broutent l'herbe des espaces verts, assurant ainsi leur entretien. Lydie et Ludwig, deux génisses aux pelages roux et noirs, se partagent un hectare de prairie situé le long de la Seille, entre le Sablon et Magny. Looping et Lenny, un boeuf et un taureau aux pelages roux, sont en pâture à Metz Nord sur le site des services techniques municipaux, rue Teihlard de Chardin.



PERSPECTIVES 2019

- **Réfection des serres du Jardin botanique :** troisième tranche de travaux comprenant la mise en accessibilité PMR et en conformité (sols, portes, électricité...); l'aménagement de la chapelle centrale sur le thème « Voyage des plantes » et la construction d'un hangar accolé au vestiaire des jardiniers localisé rue du Général Fournier.
- **Suivi du patrimoine vert :** mise en œuvre d'un nouveau logiciel pour le suivi du patrimoine vert.
- **Jardins éphémères :** réalisation du traditionnel jardin d'été place de la Comédie, et d'un jardin éphémère devant la gare de l'Est à Paris, en partenariat avec la SNCF.
- **Végétalisons Metz :** lancement de l'opération « Végétalisons Metz », suggérée par les habitants dans le cadre de l'événement « 10 ans ensemble ».



PROPRETÉ URBAIN

LES MISSIONS

Le Pôle propreté urbaine assure le nettoyage du domaine public et du mobilier urbain afin de garantir leur salubrité et leur usage par les habitants et les commerçants, et contribuer ainsi à la bonne image de la ville.

Il contribue à la sécurité civile en veillant à la mobilité des habitants et des services à l'occasion d'épisodes exceptionnels : viabilité hivernale, mise en sécurité des berges, nettoyage après incidents...

Le pôle contribue au respect des règles et promeut les comportements éco-citoyens en matière de déchets et de propreté en élaborant des actions de communication ou de sensibilisation.

La Brigade propreté assure le suivi des doléances de proximité et la médiation auprès des usagers.

LES CHIFFRES

- 2 237 tonnes de déchets collectés sur le domaine public en 2018 (- 13 tonnes par rapport à 2017)
- 1 500 enfants sensibilisés via le programme pédagogique dans les écoles
- 35 événements organisés pour 1 376 personnes : enfants, parents, riverains
- 1 317 interventions d'enlèvement de graffitis
- 1 740 150 canipoches distribués

Faits marquants

Modernisation du Pôle propreté urbaine

Un deuxième service a été créé au sein du pôle : le Service qualité, développement et gestion, qui regroupe la Brigade propreté, la Cellule technique et la Cellule de gestion.

Démarrage des travaux du centre d'exploitation Dreyfus Dupont

Réaménagement et modernisation du site.

Certification ISO 9001

Lancement de la démarche qualité en vue d'une certification ISO 9001 d'ici 2020.

Mise en œuvre du nouveau plan de propreté 2018

Un nouveau plan de propreté pour le balayage et le lavage de voirie a été mis en place. Son objectif : avoir une approche équitable du service apporté à l'utilisateur, sur la base de typologie de rue et dans le cadre d'une rationalisation des moyens.

Obtention de la 3^{ème} étoile du label « Ville éco-propre »

Ce prix décerné par l'AVPU récompense les villes qui développent des solutions innovantes en matière de propreté durable.



PERSPECTIVES 2019

- **Obtention de la 4^{ème} étoile du label ville éco-propre.**
- **Installation dans le nouveau centre d'exploitation Dreyfus Dupont.**
- **Lancement d'une nouvelle campagne de communication** participative mettant en scène les agents du pôle en super héros du quotidien.
- **Finalisation de la mise en œuvre du nouveau plan de propreté** : les nouveaux plannings et parcours sont testés et validés durant le 1^{er} semestre 2019.

RESSOURCES



ÉLU(E)S RESPONSABLES

Coordination du pôle Ressources humaines
Adjointe : Isabelle KAUCIC

Personnel / Finances & marchés
Systèmes d'information Communication & protocole
Moyens généraux, Juridiques & Assemblées
Patrimoine bâti - Moyens techniques
Adjoint(e)s : Isabelle KAUCIC, Jean-Michel TOULOUZE
Délégué(e)s : Gilbert KRAUSENER, Pierre GANDAR, Marie RIBLET

Coopération transfrontalière décentralisée
Ville numérique
Délégué(e)s : Doan TRAN, Bernard HEULLUY

COOPÉRATION INSTITUTIONNELLE

LES MISSIONS

La Mission coopération institutionnelle assure la coopération transfrontalière via :

- le suivi de la participation de la Ville aux activités des réseaux de villes transfrontalières QuattroPole et Tonicités,
- le suivi et la dynamisation des actions de coopération internationale par le biais de soutien à des projets associatifs et par une implication directe dans des actions partenariales de coopération : Festival Multifest Metz, Charte de l'amitié Metz-Alep,
- l'organisation de la semaine franco-allemande Metz est Wunderbar et de la Fête de l'Europe,
- le suivi des actions pilotées par le Pôle Métropolitain européen du Sillon Lorrain.

LES CHIFFRES

- 100 enfants des écoles élémentaires ont participé à la Fête de l'Europe le 9 mai 2018
- Plus de 50 événements organisés pour le festival Metz est Wunderbar (22-27 mai 2018)

Faits marquants

Metz présidente du réseau transfrontalier QuattroPole

En 2018, sous la présidence de la Ville de Metz, l'association QuattroPole a mis en œuvre les actions suivantes :

- Adoption des « Missions QuattroPole » et du plan de marketing touristique par l'assemblée générale à Metz ;
- Participation au Projet de schéma de développement territorial de la Grande Région ;
- Soutien au festival de théâtre étudiant GRAFITi à Luxembourg et au 3^e QuattroPole Swing Exchange dans les villes du QuattroPole ;
- Lancement de l'appel à candidatures au Prix de musique QuattroPole ;
- Parution du guide touristique bilingue Du-Mont Direkt Luxembourg Metz Sarrebruck Trèves ;
- Publication du clip vidéo QuattroPole ;
- Conférence Energie à Trèves.

+ Metz partie prenante du projet MMUST

Projet unique au niveau européen par le nombre d'Etats couverts, le projet MMUST propose de créer un outil d'aide à la décision en faveur de la mobilité transfrontalière en Grande Région. Cet outil permettra d'obtenir une connaissance approfondie des déplacements et de disposer d'un panorama complet des projets liés aux transports. Au travers d'une gouvernance partagée réunissant 23 partenaires issus de 4 pays frontaliers (Belgique, France, Allemagne, Luxembourg), chaque acteur pourra tester différents projets d'infrastructures ou d'aménagement du territoire, et en mesurer les impacts sur les différents versants de la Grande Région. In fine, il permettra une réflexion conjointe quant aux évolutions à prévoir sur l'offre de transports, répondant ainsi concrètement à une préoccupation majeure des frontaliers.

PERSPECTIVES 2019

- **Aboutissement de la recommandation du Conseil de l'Europe** « Pour une juste répartition de l'impôt et des charges dans les territoires transfrontaliers ».
- **Nouvelle édition** de Metz est Wunderbar.

PARTENARIATS & RECHERCHE DE FINANCEMENTS

LES MISSIONS



SERVICE MUTUALISÉ

Le Service contractualisation, mécénat et partenariats financiers est un service commun à la Ville et à la Métropole (hors Mission Mécénat). Il assure des missions de veille sur les dispositifs de financement (de droit commun, ou appels à projets nationaux et européens), d'appui aux services (appui ou montage intégral des dossiers), de suivi de l'exécution des recettes (pour Metz Métropole) et de coordination de projets transversaux.

LES CHIFFRES

- 20 dossiers de financements portés ou appuyés
- 2 769 151 € de subventions



Faits marquants

Rénovation du terrain synthétique Robert Schuman

Le projet a bénéficié de 250 000 € d'aides pour 439 136 € de travaux dans le cadre de l'appel à projets Politique de la ville du programme FEDER 2014-2020.

Zone d'aménagement concertée Desvallières

Le projet a bénéficié d'une aide de la Région Grand Est de 181 800 € dans le cadre de son appel à projets urbanisme durable.

AGORA

La Ville a adressé une demande de subvention auprès du CD57 au titre du dispositif AMITER pour 1 456 465€ d'aides notifiées et une demande d'aide au titre du FEDER 2014-2020 pour 861 857 € d'aides notifiées.

Reconversion des anciens entrepôts frigorifiques de l'Armée

Le projet de reconversion des anciens frigos de l'Armée s'inscrit dans le Pacte Métropolitain d'Innovation de Metz Métropole au titre des investissements préalables portés par la Ville de Metz pour le projet des « Frigos ardents ». Il a obtenu une aide de l'Etat au titre de la DSIL 2018 à hauteur de 500 000 €.

Dispositif national d'aide à l'investissement des collectivités

2 dossiers ont été retenus : la 2^e tranche de sécurisation des écoles et la rénovation thermique ainsi que l'accessibilité de la Maison des associations du Sablon, l'ensemble bénéficiant de 105 029 € de subvention. Depuis sa mise en place, la Ville de Metz a obtenu 1 237 000 € pour ce dispositif.

PERSPECTIVES 2019

- **Dotations de soutien à l'investissement local 2019** : constitution des dossiers (rénovation énergétique, accessibilité, mobilités douces, sécurisation des établissements sensibles...).
- **Recherche de fonds européens** : sensibilisation des cadres et préparation de la future période de programmation européenne 2021-2027 ; veille active et diffusion des appels à projets de l'Union Européenne (urbanisme durable, politique de la ville, usages numériques, biodiversité...).

ARCHITECTURE & MAÎTRISE D'OUVRAGE



LES MISSIONS

Le Service architecture & maîtrise d'ouvrage pilote et coordonne, au nom du maître d'ouvrage, l'action des intervenants externes et internes pour la conduite des « grands projets » de la Ville : projets d'ampleur, structurants ou projets sensibles en bâtiments et aménagements intérieurs et extérieurs.

Ses missions consistent à garantir la mise à disposition des équipements au public dans les délais et budgets impartis en garantissant aux utilisateurs les fonctionnalités attendues, en prenant en compte l'ensemble des objectifs transversaux de la municipalité en termes de développement durable, de mobilité, de qualité des paysages urbains, de qualité architecturale, d'équilibre social des territoires, de densité et d'accessibilité.

PERSPECTIVES 2019

- **Certification environnementale de l'AGORA** : obtention de la Garantie de Parfait Achèvement et audit de réalisation de la Certification Haute Qualité Environnementale.
- **Poursuite des travaux en cours** : réception des travaux et du mobilier des écoles Debussy et Chateclair, réaménagement de l'espace état civil à l'hôtel de ville, réaménagement du site de la propreté urbaine Dreyfus Dupont.
- **Projet de centre social à Borny** : pilotage des études.

Faits marquants

Certification environnementale pour l'AGORA

Le nouveau bâtiment de l'AGORA a été certifié Bâtiment Haute Qualité Environnementale par Certivéa dès sa phase de programmation - conception. Son dossier de candidature pour le prix Environnement Grand Est a été accepté et déclaré complet (sélection en cours).

Amélioration des équipements scolaires

Le projet de restaurant scolaire et de préau pour les écoles Debussy et Chateclair a été lancé sur la base du projet de l'architecte Maxime Busato. Le bâtiment vise la certification Haute qualité environnementale. Les élèves pourront jouir de ces nouvelles infrastructures dès la rentrée 2019.

À l'école de la Seille au Sablon, les architectes Bagard & Luron mènent un projet de restaurant scolaire et de salles d'activités au rez-de-chaussée du bâtiment.

Réorganisation des sites du Pôle propreté urbaine

La propreté urbaine est en réorganisation autour de deux sites principaux : l'ancienne poste de Borny et le site rue Dreyfus Dupont. Pour améliorer l'ergonomie et les performances énergétiques de ce dernier, une réhabilitation partielle a été lancée sur la base du projet de l'architecte Maxime Busato.

Amélioration des capacités d'accueil du public

Afin de garantir la qualité d'accueil du public aux Fontaines dansantes sur le Lac aux cygnes, la Ville a aménagé les abords du lac en créant une tribune paysagère. À l'hôtel de ville, des études ont été conduites pour le réaménagement des espaces d'accueil de la Cellule état civil.





LES MISSIONS



La Direction des ressources humaines est structurée en 4 entités :

Le Service gestion du personnel gère l'ensemble des processus de carrière individuelle des personnels et procède à l'ensemble des opérations de paye et indemnités. Il veille au respect des droits et obligations des personnels et assure l'organisation et le suivi des commissions administratives paritaires. Il est également chargé des budgets RH.

Le Service emploi, formation et parcours professionnels met en œuvre les procédures de recrutement, de mobilité interne et de maintien dans l'emploi. Il contribue à la politique d'insertion professionnelle et à la découverte des métiers territoriaux par l'accueil de stagiaires. Il est en charge du plan de formation triennal de l'ensemble des personnels.

Le Service organisation et qualité des conditions de vie au travail est chargé de la Gestion Prévisionnelle des Emplois Effectifs et Compétences, la prévention et/ou l'accompagnement des services dans le cadre des risques psychosociaux, les programmes spécifiques de lutte contre les discriminations et pour l'égalité, la politique de prévention des risques professionnels.

Le Service relations sociales et prestations internes participe au dialogue avec les partenaires sociaux, veille au respect des règles et procédures en matière de gestion du temps de travail, et contribue à la mise en œuvre de la politique d'action sociale en faveur des personnels.

LES CHIFFRES

- 28 766 bulletins de paie édités
- 411 recrutements
- 6 822,5 jours de formation suivis par les agents
- 1 057 demandes de chèques vacances
- 8 études et sensibilisations réalisées sur la santé et sécurité au travail (ergonomie, toxicologie)
- 95 entretiens menés par l'assistante sociale

RESSOURCES HUMAINES

Faits marquants

Plan triennal de formation commun

Un plan de formation triennal 2018-2020 commun aux trois collectivités (Ville de Metz, Metz Métropole et CCAS) a été construit, avec l'objectif d'une optimisation et mise en cohérence des offres de formation à l'ensemble des agents. Ce plan triennal, adaptable aux besoins propres de chaque structure, permet d'élargir l'offre de formation proposée aux agents. Il est accompagné d'un règlement de formation commun et d'un groupement de commandes des formations professionnelles.

Organisation des élections professionnelles

Les élections professionnelles ont eu lieu le 6 décembre 2018, dans les salons de l'hôtel de ville. 4 451 documents de propagande électorale ont été transmis aux électeurs des différentes instances pour 5 scrutins différents (Comité technique, 3 CAP et 1 CCP).

Evaluation des risques psycho-sociaux

A la demande du CHSCT, une analyse des risques psychosociaux a été réalisée pour l'ensemble des agents du Pôle culture. Elle a été menée en lien avec le Cabinet d'Ergonomie Action Industrie.

Mise en place d'une commission sécurité au sein du Pôle parcs, jardins et espaces naturels

Une réunion semestrielle permet, aux encadrants du pôle et acteurs de la santé et de la sécurité, d'étudier et d'échanger sur l'accidentologie, les mesures de prévention, l'avancement de l'évaluation des risques, le suivi des études engagées (vibrations, qualité de l'air), etc.

Accompagnement des services dans leurs processus d'organisation

Dans le cadre de la réorganisation des bibliothèques-médiathèques, la DRH a accompagné le service dans la rédaction et la mise en œuvre des nouvelles activités, dont celles de l'Agora. Le Pôle parcs, jardins et espaces naturels a également revu son organisation après revue de ses missions et des fiches de poste.

Réseau commun des assistants de prévention

L'ensemble des assistants de prévention de la Ville de Metz, du CCAS et de Metz Métropole sont désormais régulièrement réunis à l'occasion de réunions d'information, de travail ou de formations. Ces temps d'échanges sont l'occasion de partager des retours d'expériences, de questionner la mission d'assistants et d'améliorer ainsi la professionnalisation de ces agents essentiels à la diffusion des bonnes pratiques en matière de prévention des risques.



+ La Quinzaine de la qualité de vie au travail

Du 12 au 23 novembre, la Ville a organisé « La quinzaine de la qualité de vie au travail ». Construite avec les services en fonction de leurs besoins, cette édition a mis particulièrement l'accent sur la prévention et la promotion de la santé à travers le thème de la « connexion/déconnexion au travail ». Plus d'une vingtaine d'ateliers, animés par des professionnels, ont été programmés : 11 ateliers « Gestes et postures » en format petits déjeuners équilibrés avec un kinésithérapeute (Pôles PJEN, propreté urbaine, PBLT, éducation et métiers administratifs), mais aussi une conférence sur « Les clés du bonheur au travail », 2 ateliers « Apprendre à se déconnecter », 3 ateliers « Développer les émotions positives pour élargir vos ressources » et un challenge collectif dans le cadre de l'opération « Mois sans tabac ».



PERSPECTIVES 2019

- **Déploiement de nouveaux outils** : GESTMAX - MOUV'EMPLOI, CHRONOTIME, TDC, logiciel de gestion des visites médicales.
- **Parcours de formation à la culture administrative** : mise en place d'un parcours de formation commun visant à renforcer la culture administrative des personnels de catégorie B+ à A+.
- **Instances consultatives** : mise en place de groupes de travail avec les organisations syndicales pour la mise à jour du règlement des instances consultatives et du protocole d'accord des droits syndicaux.
- **Prévention des risques** : déploiement de la démarche de prévention des risques psycho-sociaux dans l'ensemble des pôles ; prévention des risques liés au travail isolé ; projet de prévention des agressions ou violences internes et externes ; campagne de prévention sur quatre risques professionnels ; formation aux gestes qui sauvent.
- **Etude et arbitrage sur la création d'un service interne de santé au travail pour Metz Métropole et la Ville de Metz.**
- **Harmonisation entre les trois collectivités** : mise en place d'un modèle de fiche de poste et d'un outil de cotation commun.
- **Accompagnement des services** : projection GPEEC du Pôle urbanisme, habitat et planification urbaine ; accompagnement de la démarche de « déprécarisation » au sein des Pôles éducation et petite enfance.

SYSTÈMES D'INFORMATION



LES MISSIONS



SERVICE MUTUALISÉ

La Direction des systèmes d'information gère le système d'information partagé par la Ville de Metz, son CCAS et Metz Métropole. Cette activité est constituée, d'une part du maintien en conditions opérationnelles du système d'information, et d'autre part, du pilotage et des évolutions de celui-ci.

Le maintien en conditions opérationnelles permet quotidiennement à tous les utilisateurs de disposer de téléphones fixes et mobiles, d'ordinateurs, de tablettes, d'outils bureautiques, d'applications métier, de ressources serveurs dans un environnement sécurisé.

La DSI accompagne les métiers dans leur transition vers le numérique.

LES CHIFFRES

- Plus de 3 000 objets connectés au réseau local et 800 supplémentaires dans les écoles
- 250 serveurs
- 250 applications informatiques
- 12 000 appels téléphoniques
- 20 000 plans produits sur sig.metzmetropole.fr
- 2 000 boîtes aux lettres migrées

Faits marquants

Amélioration des infrastructures

Les réseaux Wifi élus, visiteurs et interne ont été rénovés afin de déployer une offre homogène dans toutes les salles de réunion de la Ville de Metz et de Metz Métropole, avec la mise en place d'une journalisation des transactions. Les capacités de stockage et la protection des fichiers ont été améliorées avec le remplacement des baies de stockage fichier, portant à 2 x 180 To l'espace disque sécurisé disponible, et le remplacement des pare-feux.

Mise en place du Règlement Général de la Protection des Données (RGPD)

Elle a nécessité le déploiement de formation et d'accompagnement interne, une revue des marchés, et la rédaction de procédures pour répondre aux obligations légales.

Mise en place de la plateforme de «e-services» FABRIK

Dans le cadre de l'approche Usager, la plateforme PUBLIK a été acquise et installée. Une démarche pour les services métiers est mise en œuvre.

Accompagnement des services

La Ville a déployé l'outil cartographique QGIS afin de rendre les services producteurs de cartes autonomes. Un travail avec le Pôle parcs, jardins et espaces naturels a permis de formaliser les besoins avant le lancement d'une consultation pour le choix d'un nouveau prestataire.

Participation au projet Ma ville en carte

« Metz, ma Ville en cartes » est un outil mis à disposition des enseignants et des élèves pour travailler de manière collaborative, et à partir du terrain, sur des cartes interactives, en partenariat avec Étalab et Open street map. Ces cartographies sont issues d'un logiciel libre alimenté par des fonds dont le SIG (Service d'information géographique) développé par Metz Métropole et la Ville de Metz. La Ville a accompagné les enseignants et les élèves dans la découverte et l'utilisation de l'information géographique. Ce projet porté par les classes de CM1 et de CM2 a fait l'objet d'une exposition en mai à l'hôtel de ville.



PERSPECTIVES 2019

- **Montée en charge et renforcement de l'offre e-services à l'attention des usagers.** L'offre scolaire/petite enfance sera notamment améliorée. Développement d'une application mobile et d'un «portail citoyen» pour signaler toutes les anomalies constatées sur le domaine public.
- **Mise en œuvre du nouveau système d'information des espaces verts :** optimisation de la gestion des interventions et constituer un référentiel unique là où des outils hétérogènes existaient.
- **Consolidation des systèmes d'information** Finances, Ressources humaines et Commande publique, pour gagner en efficacité sur ces Directions ressources au service des Directions Métier.
- **Lancement de la démarche relative au portail famille** avec le développement d'un projet pilote.



S'adapter pour relever les défis

Pour accompagner la numérisation croissante des activités métiers, la DSI a lancé en 2018, une réflexion sur la réorganisation de ses activités.

Une organisation cible, sera mise en œuvre tout au long de l'année 2019 avec :

- La création d'un Service support.
- L'extension du Service système d'information métier qui se rapprochera des métiers pour mieux accompagner ou conseiller sur les choix à opérer en matière de numérique.
- La création d'un Service infrastructure regroupant 2 services actuels qui sera chargé du maintien de nos installations techniques en conditions opérationnelles et de l'évolution de celles-ci.

PATRIMOINE BÂTI

LES MISSIONS

Le patrimoine bâti de la Ville est aménagé et entretenu par quatre services.

Le Service gestion domaniale gère le patrimoine bâti d'environ 170 logements, garages, commerces, remises, hangars, ainsi que les terrains communaux non bâtis, non affectés à un usage public, y compris ceux intégrés dans le contrat d'affermage de la Société Mosellane des Eaux. Il a pour missions :

- la définition d'une stratégie de gestion du patrimoine,
- la rénovation, réparation, maintien et entretien des biens et terrains, l'anticipation des besoins, planification et mise en œuvre des investissements et des travaux en lien avec les autres services du Pôle PBLT,
- la recherche de marges de manœuvre financières (recettes de cession, retour sur investissement),
- les procédures d'occupation : rédaction, gestion et mise à jour des conventions d'occupation, suivi des locataires/occupants, gestion des loyers et charges, gestion des copropriétés, suivi et instruction des impôts fonciers,
- l'intervention ou appui auprès d'autres services de la Ville dans le traitement de dossiers immobiliers complexes.

La Cellule stratégie bâtiments assure des missions transverses au sein de la collectivité en relation avec les différents services gestionnaires de bâtiments et les services techniques :

- état des lieux du patrimoine bâti de la ville de Metz avec la mise en place de carnet de santé pour chaque bâtiment et définition de travaux prioritaires en partenariat avec les services gestionnaires,
- stratégie à l'échelle de la Ville portant sur la gestion des bâtiments, et aide à la décision, aux services gestionnaires, basée sur différents éléments techniques ;
- coordination des travaux de mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée,
- mise à jour de la base de données patrimoine.

Le Service construction bâtiments assure les études et les travaux.

Le Service entretien bâtiments gère les réparations et l'entretien des réseaux de chauffage, eau et électricité des bâtiments (CCAS, équipements sportifs, petite enfance, fontaines publiques, bâtiments administratifs, ...). En outre, le service assure l'installation d'équipements d'accessibilité pour les bâtiments ERP. Il assure le montage de Metz Plage, des courts de tennis du Moselle Open, des marchés et illuminations de Noël, des bâches de communication sur les bâtiments, du jardin éphémère et du parcours Arts dans les jardins, du festival Constellations, et des expositions dans les bibliothèques médiathèques.

Faits marquants

Travaux à l'hôtel de ville

Remplacement de l'ascenseur à l'Hôtel de Ville.

Travaux dans les écoles

Désamiantage, mise en accessibilité du bâtiment destiné au périscolaire du Groupe scolaire Les Isles, remplacement de couverture à l'école Le Val.

Travaux dans les parcs et jardins

Rénovation des serres du jardin botanique.

Travaux dans les bâtiments municipaux

Réfection d'une salle du 3^{ème} étage, de la cuisine et de l'entrée principale du site Bon Pasteur.

Agenda d'Accessibilité Programmée

Déclinaison en phase travaux en partenariat avec la Mission ville pour tous pour un budget de 1 520 133 M€. Plus de 650 points singuliers ont été étudiés, et 42 attestations d'accessibilité ont été obtenues après travaux. Les 4 bâtiments situés sur le terrain du camping municipal ont fait l'objet de travaux de mise aux normes. L'accueil, les 2 blocs sanitaires et l'épicerie sont désormais parfaitement accessibles et fonctionnels pour les personnes en situation de handicap.

LE CHIFFRES

- Plus de 6 000 interventions cumulées dans les bâtiments municipaux
- 128 interventions pour vérification des illuminations du patrimoine architectural
- 61 bâtiments ont fait l'objet de travaux d'accessibilité ; 42 attestations d'accessibilités obtenues
- 11 appartements remis en location après travaux de rénovation
- 4 actes de vente



+ Rénovations

La Ville a financé la rénovation de 11 appartements vacants, situés dans 5 immeubles, ainsi que de la cage d'escalier d'un de ces immeubles. Ces opérations de rénovation s'inscrivent dans la nouvelle stratégie d'optimisation du patrimoine municipal qui consiste à opérer des choix entre le patrimoine à céder et celui à rénover. Les travaux ont consisté selon les appartements en un simple rafraîchissement, une remise aux normes ou une réfection complète. À l'issue des travaux, les différents biens ont été proposés à la location par l'intermédiaire de l'agence BENEDIC, à compter du mois d'avril 2018. Les 11 appartements ont été reloués et constituent une recette annuelle pour la Ville en termes de loyers d'un montant de 66 960 €.

PERSPECTIVES 2019

- **Accessibilité PMR** : installation d'équipements spécifiques dans les bâtiments de la Ville de Metz, conformément à l'agenda d'accessibilité programmée.
- **Travaux** : réhabilitation du 1^{er} étage du groupe scolaire de la Seille ; réhabilitation et mise en accessibilité du groupe scolaire Sainte Thérèse ; construction d'un garage dans les vestiaires du Pôle parcs, jardins et espaces naturels situés rue Fournier.
- **Réalisation des carnets de santé des bâtiments** : mise en place d'indicateurs pour définir les travaux prioritaires à réaliser, en conciliant économies de fonctionnement et maintien du bon état du patrimoine bâti de la Ville.
- **Réalisation de travaux de mise en accessibilité** pour plus de 60 bâtiments avec pour objectif 20 attestations.
- **Mise à jour du parc de défibrillateurs** consécutive à l'évolution de la réglementation en matière de présence dans les ERP de 1,2,3 catégorie.
- **Cessions de biens** : la finalisation des ventes en cours permettrait de dégager 3 000 000 €.
- **Rationalisation de l'utilisation des locaux** notamment associatifs.
- **Finalisation du transfert de bâtiments** de la Ville de Metz à la Métropole.
- **Réduction de la vacance** grâce aux travaux et à la remise en location d'une dizaine d'appartements.
- **Optimisation de la fiscalité du patrimoine** : étude avec un AMO et mise en œuvre des préconisations.
- **Optimisation de la location des terrains** : mise en place de nouveaux tarifs.

ENTRETIEN & ASSURANCES

LES MISSIONS

La Mission entretien & assurances a intégré le Pôle patrimoine bâti & logistique technique au 1^{er} janvier 2018.

Ses missions relatives aux **assurances** concernent :

- la gestion des dossiers de sinistres, en lien avec les compagnies d'assurances,
- les couvertures d'assurances, notamment lors des différents événements organisés,
- le traitement des demandes des citoyens et, en lien avec les différents pôles, de tous les dossiers dans lesquels la responsabilité de la Ville est recherchée, voire établie,
- l'animation et la coordination du Plan de prévention des risques routiers de la Ville de Metz.

Ses missions **d'entretien** sont les suivantes :

- l'entretien en régie de 22 bâtiments municipaux,
- la gestion des marchés de nettoyage de 55 sites,
- la conciergerie et l'entretien du Cloître des Récollets, du Complexe du Sablon, du Centre République et du Centre Bon Pasteur.

LES CHIFFRES

- 213 dossiers d'assurances ouverts en 2018
- 537 571€ de primes d'assurances versées
- 99 708,92€ recouverts dans le cadre d'indemnisation de sinistres
- 219 099€ de prestations de ménage engagés
- 35% de gain financier après réévaluation des besoins et des contrats d'assurances

Faits marquants

Entretien du Service des bibliothèques médiathèques

11 agents assurant l'entretien des bibliothèques médiathèques ont intégré la Mission entretien et assurances, entraînant une réorganisation de l'activité et l'entrée dans le plan de charge du service de l'entretien de la Médiathèque Verlaine, du Centre Lacour et de la salle de réunion Les Coquelicots St Vincent.

Certifications ISO 14001 et ISO 14009

La Mission entretien & assurances a souhaité, obtenir la certification ISO 14009. Elle a obtenu la certification ISO 14001 en mai 2018 portant sur sa performance environnementale.

Amélioration de la valorisation des déchets

Quatre sites ont été équipés de collecteurs adaptés à une valorisation du papier et des cartons, avec l'acquisition d'une petite presse à balles. Le projet a bénéficié du soutien technique du Service manifestations et festivités, et du soutien financier de la Mission projets ingénierie territoriale innovante.

Opération bonne conduite

Du 14 au 18 mai 2018, a été menée l'opération de prévention routière «Opération bonne conduite». Les agents de prévention AP3R ont créé et animé «les petits déjeuners de la prévention routière», et proposé des expositions sur les différents sites municipaux lors de la semaine nationale de la sécurité routière au travail.

Des consultations pour la passation de marchés

La Cellule assurances a optimisé le marché responsabilité civile, responsabilité atteinte à l'environnement et protection juridique. L'affinage du besoin de la collectivité et la mise en concurrence ont permis un gain financier de 35 % avec une couverture de garantie identique au précédent marché. La réévaluation des besoins et la mise en concurrence pour assurer les différentes manifestations de l'été organisées par la Ville de Metz a permis de réduire les coûts d'assurance.



PERSPECTIVES 2019

- **Prévention routière** : organisation de l'édition 2019 de «l'Opération bonne conduite», formations dans les services avec l'Association Prévention Routière, mise en place du Plan de prévention des risques routiers.
- **Consultations pour la passation de marchés publics** : marché annuel pour assurer toutes les manifestations, entretien des sites conformément aux exigences de la certification ISO 14001.
- **Inventaire** de l'ensemble du matériel dans GIMA et étiquetage. Les machines en fin de vie seront remplacées selon nécessité.

PARC AUTO

LES MISSIONS

Le Parc automobile est un service chargé d'assurer l'entretien et la réparation des véhicules et engins municipaux. Son rôle est de mettre à disposition des moyens répondant aux besoins de l'ensemble des pôles municipaux et d'en assurer leur renouvellement. Le service gère également l'approvisionnement en carburant ainsi que les véhicules mutualisés en pools et le service CITIZ.

LES CHIFFRES

- 4 794 opérations de maintenance menées par les ateliers pour le parc de véhicules et d'équipements
- 385 participants aux stages d'éco-conduite
- 101 969€ de recettes liées à la vente des matériels réformés

Faits marquants

Maîtrise de l'impact environnemental

L'objectif de réduction de la consommation globale de carburant de 18% a été atteint en 2018 par rapport à 2014. Par ailleurs l'application de la norme ISO 14001 au sein du pôle a été renouvelée. 385 conducteurs ont participé à des formations à l'éco-conduite, afin de gagner en maîtrise de la consommation du carburant et de réduire les émissions de CO2. Enfin une seconde citerne gazole non routier a été mise en place, au Pôle propreté urbaine, permettant de maîtriser la consommation de carburant tout en limitant le déplacement des engins de voirie pour l'approvisionnement en carburant.

Renouvellement du parc

Un véhicule électrique de type berline a rejoint le parc véhicules légers. Le service a également réalisé une vente de véhicules et de matériels réformés qui permet à la fois de valoriser ces équipements et de rapporter des recettes supplémentaires.



PERSPECTIVES 2019

- **Réduction des consommations de carburant** : réduction de 20% de la consommation globale de carburant en 2019 par rapport à 2014.
- **Éco-conduite** : formations à l'éco-conduite pour atteindre l'objectif de 450 conducteurs formés.
- **Bio-éthanol** : étude de la mise en place de véhicules fonctionnant au bioéthanol.

ASSEMBLÉES

LES MISSIONS

Le Service des assemblées s'occupe de la gestion administrative de la Commission des finances et des ressources d'une part, et du conseil municipal d'autre part.

Il coordonne les principales commissions municipales préparatoires au conseil municipal, en interface entre les élus et les services dont il centralise les propositions de délibérations.

Travaillant de plus en plus par voie dématérialisée, il anime et met à jour les progiciels AIRS DELIB, AIRS ARRETES et EXTRANET ELUS.

Il est l'interlocuteur privilégié des élus auprès desquels il a un rôle de conseil et a en charge les relations avec les groupes politiques, ainsi que leur gestion administrative.

LES CHIFFRES

- 300 utilisateurs de l'application AIRS DELIB
- 250 utilisateurs de l'application EXTRANET ELUS
- 232 dossiers traités et soumis au conseil municipal
- 7 774 feuilles recto-verso imprimées pour l'ensemble des dossiers du conseil municipal (contre 8 477 feuilles en 2017)



Faits marquants

Évolution des progiciels

Réactualisation des paramètres des progiciels AIRS DELIB et EXTRANET ELUS suite à la mutualisation de certains services avec Metz Métropole.

Poursuite du projet AIRS ARRETÉS

Le déploiement de cette application a repris. Ce logiciel transversal aux services permet de créer des arrêtés, de récupérer des arrêtés produits par des applications tierces, suivre leur circuit de validation, et générer le recueil des actes administratifs.



PERSPECTIVES 2019

- **Reprise du « Recueil des actes administratifs »** en conformité avec la loi, publié sur le site internet de la ville metz.fr et transmis aux Archives municipales.
- **Préparation des élections municipales de 2020** : réunions préparatoires à l'installation du conseil municipal et à l'élection du maire et des adjoints.
- **Archives numériques** : sauvegarde en PDF et archivage des actes réglementaires.

JURIDIQUE



LES MISSIONS

Ses missions consistent à assurer :

- la prévention du risque juridique par le conseil et l'assistance juridique aux élus et services municipaux dans tous les domaines de l'activité administrative,
- la sécurisation des actes juridiques par l'examen et le contrôle d'actes juridiques et/ou administratifs, arrêtés municipaux, délibérations du conseil municipal,
- la défense de la collectivité ainsi que de ses élus ou agents municipaux lors de procédures précontentieuses et contentieuses,
- le recueil et la diffusion de l'information juridique par la veille et l'établissement de « fiches-procédures »,
- la centralisation et la transmission des actes administratifs au contrôle de légalité.

LES CHIFFRES

- 587 réponses à des consultations internes
- 38 affaires soldées
- 111 arrêtés municipaux élaborés
- 2 185 documents affichés



PERSPECTIVES 2019

- **Médiation** : suivi des procédures de médiation en matière d'urbanisme (4 en cours).

Faits marquants

Mission d'information et d'évaluation sur les cessions immobilières

Dans le cadre de la Mission d'information et d'évaluation sur les dernières cessions immobilières de la Ville, le service a préparé la délibération portant création de la mission et tenu son secrétariat, jusqu'à l'achèvement de la mission en janvier 2018 avec la présentation en conseil municipal du rapport de ladite mission.

Mise en place et suivi du contentieux du stationnement payant

Le Service affaires juridiques a été désigné comme interlocuteur de la Commission de contentieux du stationnement payant. La Ville reste donc chargée de la réception des recours en version dématérialisée, la vérification des mémoires produits pour le compte de la Ville, la mise à la signature de l'élu avant envoi des mémoires en réponse ou en désistement. Une fiche procédure a été établie en lien avec le service gestionnaire et le concessionnaire.

Recours à la médiation en matière de contentieux de l'urbanisme

En vue de favoriser le recours à la médiation en matière de contentieux de l'urbanisme, des fiches-procédures et divers courriers ou modèles d'actes types ont été établis. La Ville participe aux réunions organisées par le médiateur désigné par le Tribunal Administratif et met en œuvre des décisions de médiation éventuellement trouvées. Au titre de l'année 2018, 5 procédures de médiation ont ainsi été mises en œuvre à l'initiative du Tribunal Administratif et 1 à l'initiative des parties. 2 procédures ont abouti à un accord.

Mise à bail du stade Saint Symphorien

Après analyse de la domanialité du stade, un bail emphytéotique administratif et deux conventions de financement ont été conclus.



FINANCES, ACHATS & COMMANDE PUBLIQUE

LES MISSIONS



La **Direction des finances** pilote la gestion financière, budgétaire et comptable de Metz Métropole et de la Ville de Metz, de manière mutualisée depuis le 1^{er} janvier 2018. Ses missions principales sont :

- la mise en œuvre du processus budgétaire : préparation budgétaire, mise en place des procédures budgétaires et clôture budgétaire ;
- l'exécution budgétaire et la qualité comptable : contrôle de la régularité des dépenses et des recettes, traitement des mandats et des titres, dialogue avec les cellules de gestion et les directions administratives et financières, relations avec le Trésor Public ;
- les relations financières avec les communes de Metz Métropole : pacte financier et fiscal, Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées, attributions de compensation, dotations de solidarité métropolitaine ;
- la gestion de la fiscalité, le pilotage de la dette et de la trésorerie ;
- la gestion du système d'information « Finances » et de son évolution ;
- la formation budgétaire, comptable et financière de la « Communauté Finances » ;
- le conseil et l'assistance auprès des pôles des 2 collectivités, notamment pour des montages financiers complexes.

La **Direction achats et commande publique** assure les missions suivantes : passation des marchés pour les services et des concessions, et gestion du bureau des achats de fournitures.

LES CHIFFRES

- 1 557 lignes dans le budget primitif 2018
- 2 050 virements saisis pendant l'année
- 32 réunions pour la préparation budgétaire 2019
- 35 915 mandats et 6 643 titres exécutés
- 115 procédures de marchés publics lancées
- 563 marchés passés
- 281 conventions financières enregistrées
- 587 consultations inférieures à 25 000 euros
- 16 groupements de commande Ville de Metz et Metz Métropole

Faits marquants

Évolution des outils de prospective et de pilotage budgétaires

Le passage en Métropole au 1^{er} janvier 2018 a induit des modifications substantielles en structure budgétaire et en nomenclature comptable, avec un travail conséquent d'évaluation des transferts en charge de la Ville de Metz à Metz Métropole et la réactualisation des perspectives financières des deux collectivités.

Dématérialisation et évolution du système d'information « finances »

Renouvellement fort de l'équipe de la Direction des finances

Après la mutualisation des services des deux collectivités et le renouvellement fort de l'équipe, la Direction des finances a abouti à une organisation consolidée fin 2018.

Dématérialisation des procédures de demande de passation pour les services de la Ville via l'intranet métropolitain et dématérialisation totale des marchés publics jusqu'à signature des élus municipaux.

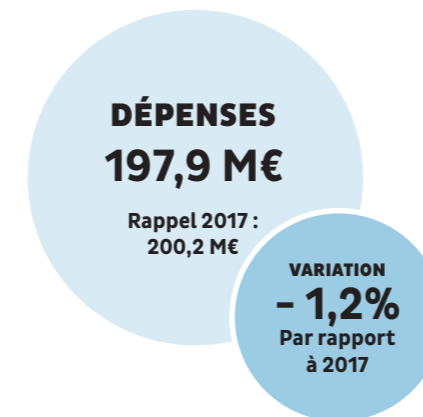


PERSPECTIVES 2019

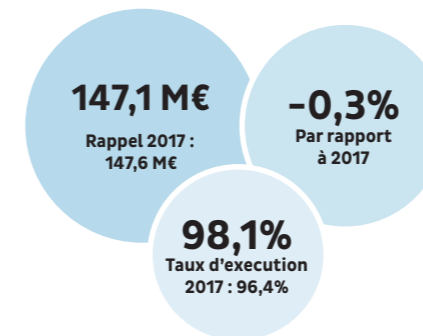
- **Prospective et pilotage budgétaires** : harmonisation des calendriers et des outils de préparation budgétaire entre Ville de Metz et Metz Métropole, utilisation d'un nouvel outil pour la dématérialisation du budget.
- **Réorganisation de la chaîne comptable** : réorganisation du service afin de consolider son fonctionnement, fluidification de la chaîne comptable en formalisant et en harmonisant les procédures entre les deux collectivités.
- **Évolution du système d'information « Finances »** en concertation avec la communauté « Finances » : rencontres et démarche d'écoute, construction d'une feuille de route pour l'évolution du système d'information, renforcement et animation de la communauté « Finances ».

FINANCES

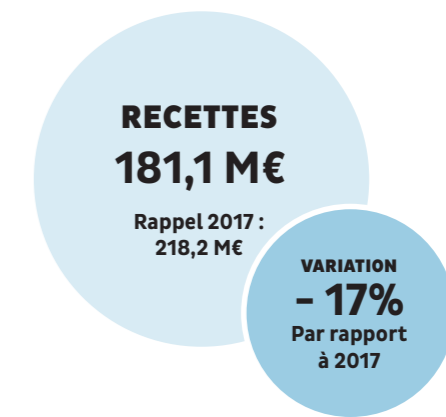
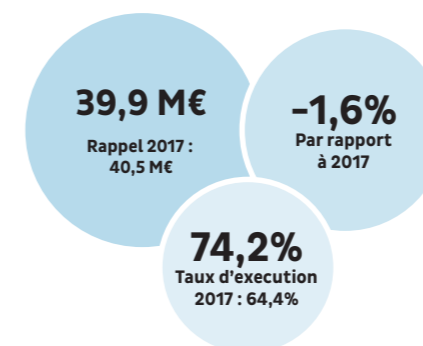
Les chiffres clés DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018



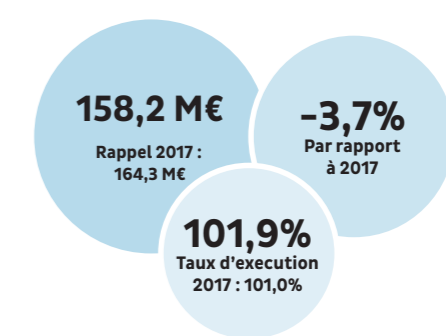
Dépenses réelles de **fonctionnement**



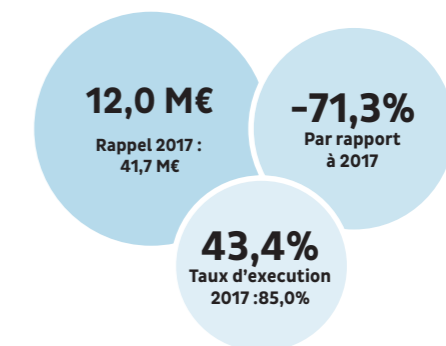
Dépenses réelles **d'investissement**



Recettes réelles de **fonctionnement**



Recettes réelles **d'investissement**



LES GRANDES OPÉRATIONS DE TRAVAUX DE LA VILLE DE METZ

OPÉRATIONS MANDATÉES 2018

Les montants cités ci-dessous correspondent aux tranches de financement de l'année 2018 des projets engagés

Travaux et acquisitions dans les crèches	1,074 M€
Rénovation et amélioration de l'efficacité énergétique des écoles	1,553 M€
Construction des restaurants scolaires Debussy et de la Seille	1,407 M€
Travaux de sécurisation des établissements scolaires ou l'accueil des jeunes enfants	802 k€
Construction L'AGORA	5,952 M€
Construction du Centre de Congrès	2,170 M€
Rénovation du centre socioculturel Le Quai	584 k€
Réfection de terrains synthétiques	693 k€
Travaux au stade Dezavelle	779 k€
Travaux au Boulodrome	480 k€
Aménagements dans le cadre du budget participatif	535 k€
Entretien des monuments historiques	276 k€
Travaux d'accessibilité de toutes natures (AD'AP)	1,285 M€
Amélioration du réseau d'éclairage public	1,410 M€
Renouvellement du parc auto	613 k€
Travaux de rénovation des serres du jardin botanique	350 k€
Attribution de compensation d'investissement versée à Metz Métropole	2,572 M€
Subvention d'équipement versée à Metz Métropole pour les investissements informatiques réalisés par la DSI	1,326 M€

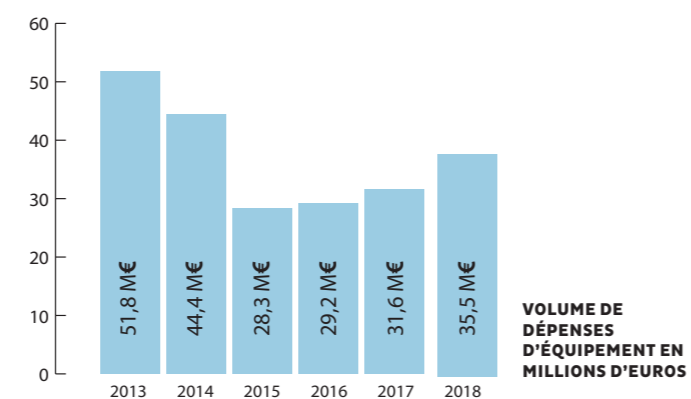
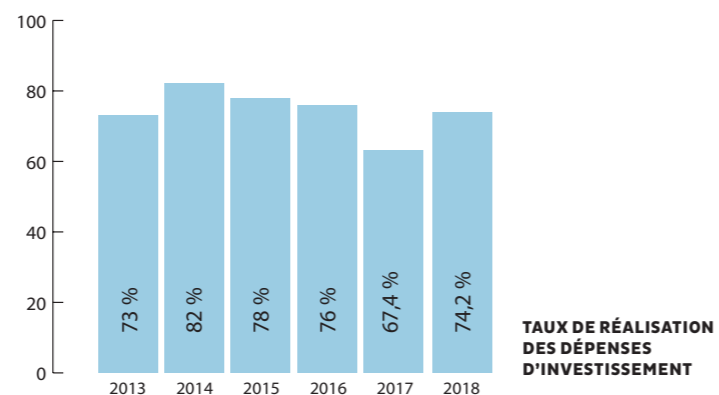
1k€ = 1 000 €

DES INVESTISSEMENTS Tournés vers l'AVENIR

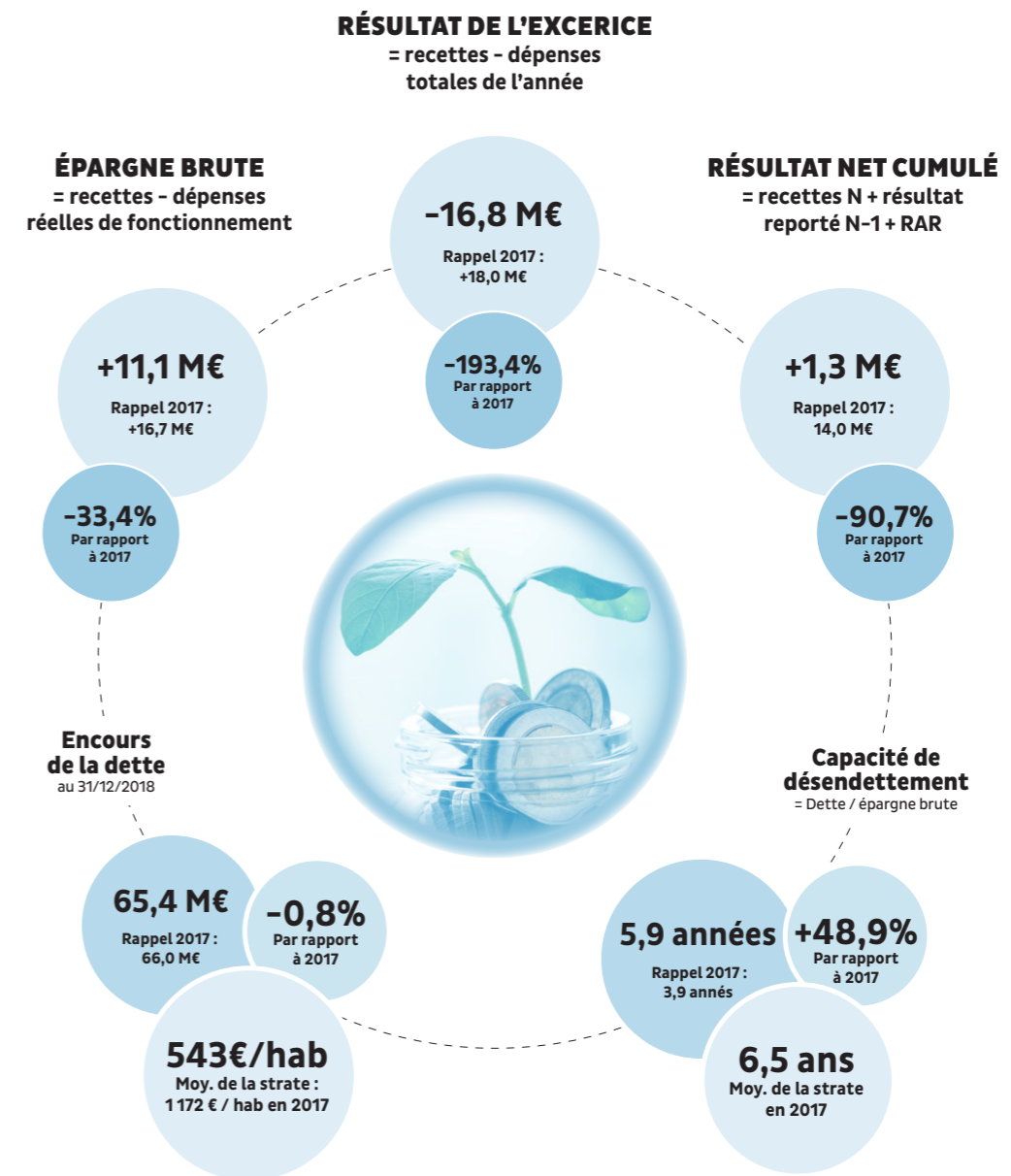
Le montant total des dépenses d'équipement s'élève à 35,477 M€, en hausse de + 12,3 % soit + 3,880 M€ par rapport à 2017, et ce malgré le transfert de la compétence voirie et espaces publics à Metz Métropole. Cette progression témoigne des efforts réalisés par la Ville pour intensifier le niveau des investissements réalisés chaque année, qui se traduisent par une croissance annuelle moyenne des dépenses d'équipement sur la période 2015-2018 de + 5,9 % par an soit + 1,804 M€ par an.

L'année 2018 a ainsi vu s'achever deux projets majeurs du mandat : le Centre de congrès et l' AGORA, tandis que d'autres opérations sont entrées dans leur phase de travaux (restaurants scolaires Debussy et la Seille, centre socioculturel Le Quai, stade Dezavelle et Boulodrome,...).

Le taux de réalisation des dépenses d'équipement (74,2%) est en hausse significative par rapport à 2017 (67,4%).



UNE MAÎTRISE DES RESSOURCES pour construire l'avenir



Le compte administratif 2018 se clôture par un déficit d'exercice de 16,763 M€, mais un excédent net global corrigé des restes à réaliser de 1,308 M€, conforme aux prévisions. Ce déficit résulte du choix de la collectivité de mobiliser l'excédent antérieur reporté élevé (+ 20,8 M€) pour limiter le recours à l'emprunt.

Pour mémoire, les résultats 2017 avait notamment été nourris par trois éléments conjoncturels importants, qui ont eu un impact direct sur les dépenses et recettes 2018 ; ce qui fait de 2017 une année ne pouvant pas servir d'étalon aux données de gestion :

- l'anticipation de la campagne d'emprunt 2018 pour bénéficier de taux d'intérêt historiquement bas ;
- la reprise dans le budget principal de l'excédent du budget annexe des eaux ;
- le non-paiement pour des raisons techniques de factures sur l'exercice 2017 mécaniquement reportées sur 2018.

LES PARTENAIRES

de la Ville de Metz

Cette représentation en galaxie montre la diversité des partenariats de la Ville de Metz avec des organismes qui, en lien avec elle, mettent en œuvre certaines de ses politiques publiques.

Le schéma ci-contre ne montre cependant pas toute l'étendue et toute la richesse des partenariats de la Ville et de ses acteurs. Une sélection a été opérée sur une base financière afin de maintenir la lisibilité de cette présentation. Le seuil financier retenu est de 153 k€ (153 000 €) minimum de subventions versées aux associations partenaires de la Ville.

Les cercles concentriques autour de la Ville illustrent la proximité entre le partenaire et la collectivité. Ainsi, le CCAS, la SEM Metz technopole ou la Cité musicale - Metz en Scènes par exemple, sont-ils des leviers essentiels dans la réalisation des actions en matière de solidarité, de développement urbain ou de culture. Idem pour l'UEM en matière d'énergie.

LÉGENDE

Nature juridique de l'organisme partenaire :



UNE SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE

est une société anonyme dont le capital est majoritairement détenu par des collectivités locales telles que la commune, le département, la région ou l'État, directement ou par l'intermédiaire d'établissements publics et pour partie par des partenaires économiques et financiers privés.

UNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

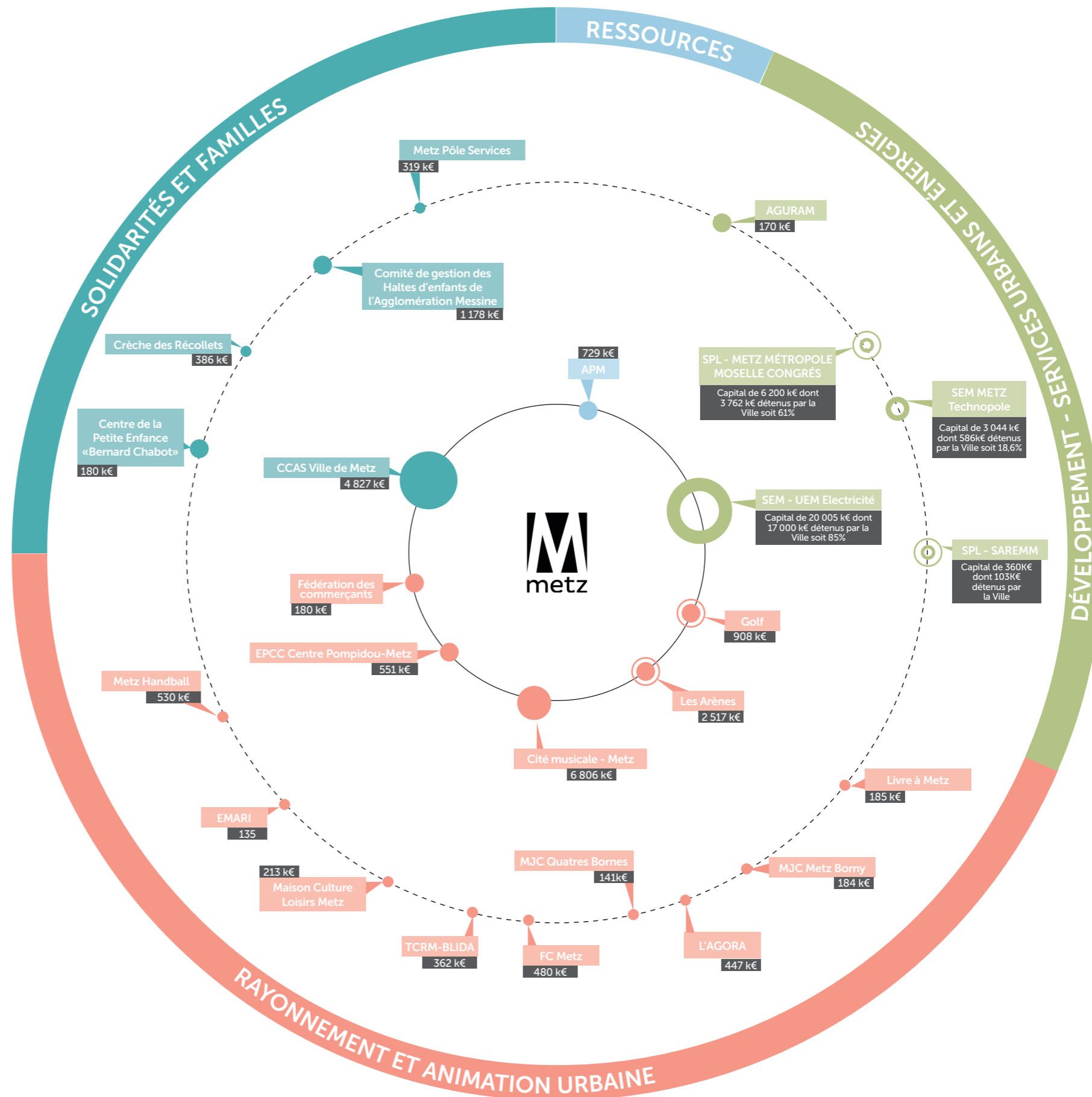
est un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé. La rémunération du délégataire est liée au résultat de l'exploitation du service. La DSP est généralement utilisée pour des activités appelant un savoir-faire spécifique dont ne dispose pas la collectivité qui délègue.

UNE SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE

est une société anonyme régie par le Code du commerce dont le capital est détenu à 100% par au moins deux collectivités territoriales (ou leurs groupements). Cette société peut être chargée de toute activité d'intérêt général, et notamment de l'exploitation de services publics à caractère industriel ou commercial.

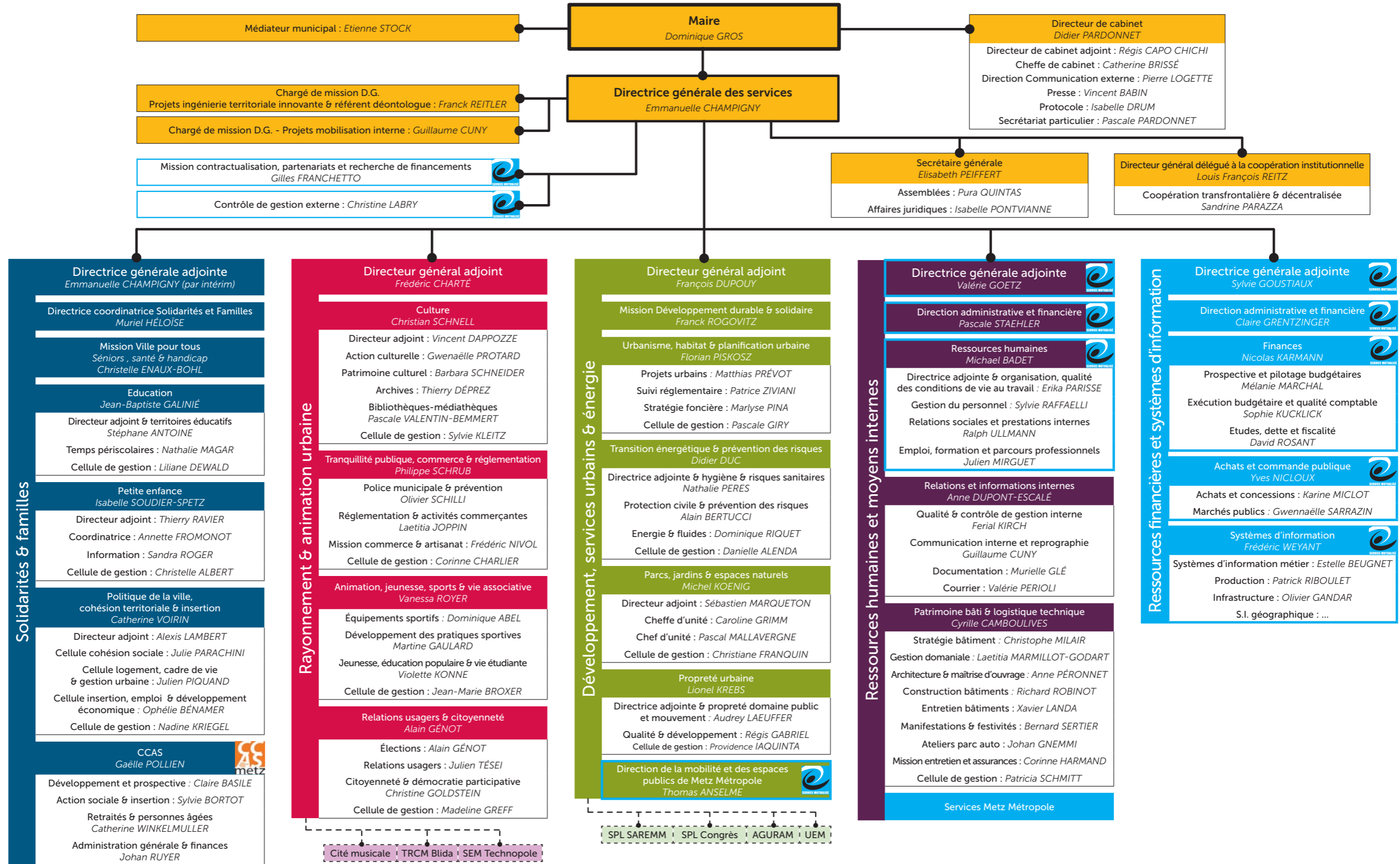
LA TAILLE DES PASTILLES RONDES ET LES CHIFFRES EN € INDIQUENT :


- Pour les associations : montant de la subvention versée en 2017.
- Pour les Sociétés d'économie mixte et Sociétés Publiques Locales : montant global du capital social et part détenue par la Ville.
- Pour les Délégations de service public : le chiffre d'affaires HT 2017 de la DSP.




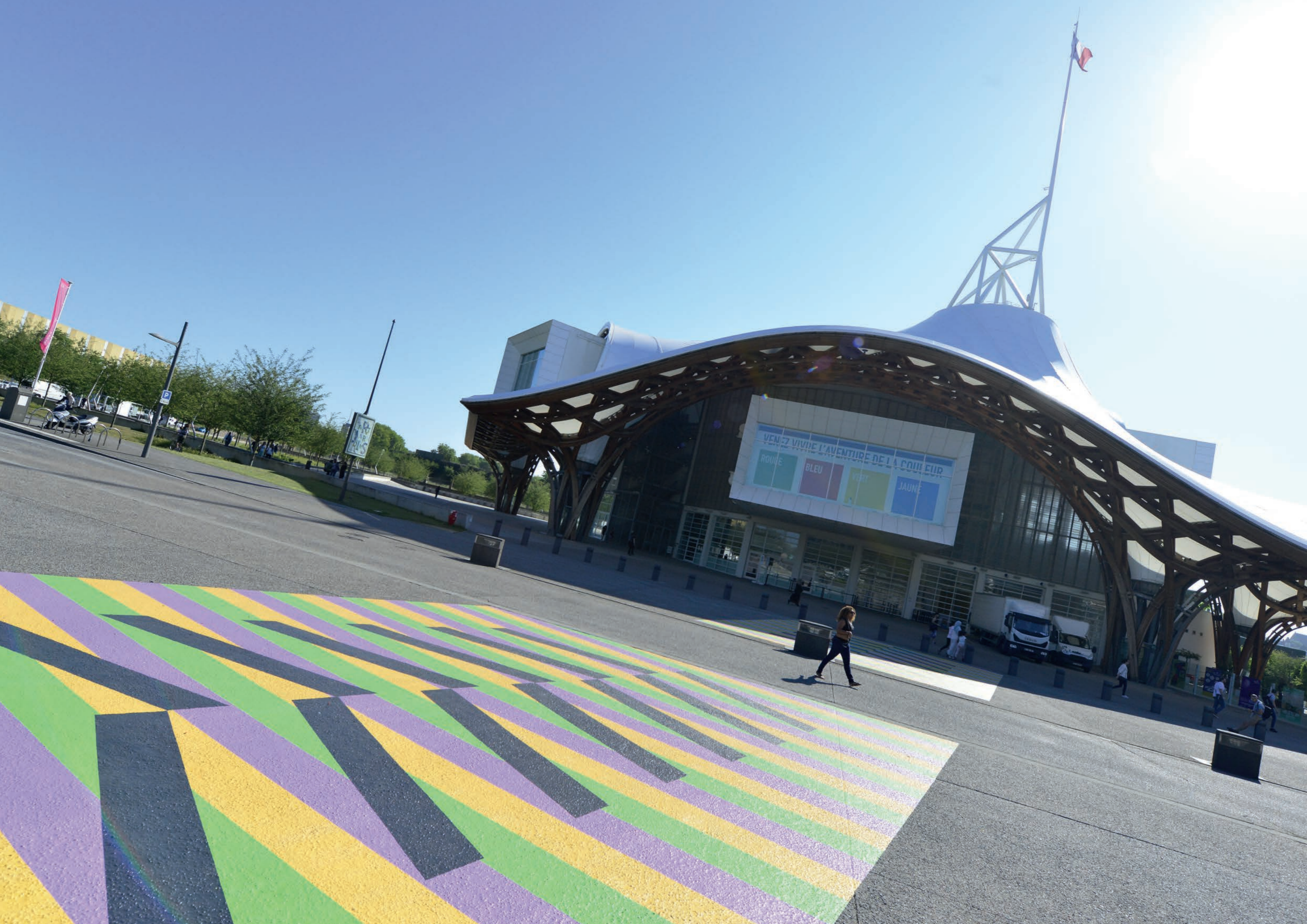
ORGANIGRAMME DES SERVICES

Juin 2019



 Ce pictogramme identifie les entités mutualisées avec Metz Métropole

 Service commun avec Metz Métropole
Responsabilité fonctionnelle Ville de Metz
Responsabilité hiérarchique Metz Métropole



VENEZ VIVRE L'AVENTURE DE LA COULEUR
ROUGE BLEU VERT JAUNE



Conception
Communication interne / Ville de Metz
Réalisation
Caroline LAMAQUE / Ville de Metz
Crédit photos
Philippe GISELBRECHT / Ville de Metz
Oliver LIEVIN / Ville de Metz
Impression
Reprographie Ville de Metz

ALLO MAIRIE

 **N°Vert 0 800 891 891**

SERVICE ET APPEL GRATUIT

metz.fr